COMPTE DE RESULTAT

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	757 210		695 353	
Total	**757 210**		**695 353**	
MARGE SUR M/SES & MAT	**-757 210**		**-695 353**	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	606		1 392	
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions				
Autres charges	54 101			
Total	**54 707**		**1 392**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-811 917**		**-696 745**	
Produits financiers	1 700 942		556 827	
Charges financières	2 337 834		2 049 399	
Résultat financier	**-636 892**		**-1 492 572**	
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	**-1 448 809**		**-2 189 316**	
Produits exceptionnels			1 965 795	
Charges exceptionnelles	1 149 962		1 409 075	
Résultat exceptionnel	**-1 149 962**		**556 720**	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-2 598 771**		**-1 632 596**	

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%
PRODUITS				
- 75800000 PRODUITS DIVERS GESTION C	0,01			
- 75810000 PRODUITS DE GESTION COUR			0,02	
Autres produits	**0,01**		**0,02**	
Total	**0,01**		**0,02**	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
- 60400000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTA			270,00	
- 61840000 CONCOURS DIVERS (COTISATI			6 500,00	
- 62261000 HONORAIRES COMPTABLES			3 648,00	
- 62262000 HONORAIRES DIVERS	40 263,40		53 112,20	
- 62263000 HONORAIRES COMMISS.AUX C	30 113,02		34 580,08	
- 62264000 HONORAIRES JURIDIQUES			4 701,83	
- 62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTEN	4 239,28			
- 62711000 BANQUE - FRAIS VIREMENTS			748,59	
- 62722100 AUTRES FRAIS BPI	39 194,80		13 898,29	
- 62780000 SERVICES BANCAIRES	815,05			
- 62810000 COTISATIONS PROFESSIONNE	950,00			
- 62881000 PRESTATIONS INCO VENTURE	641 634,41		577 893,60	
Autres achats & charges externes	**757 209,96**		**695 352,59**	
Total	**757 209,96**		**695 352,59**	
MARGE SUR M/SES & MAT	**-757 209,95**		**-695 352,57**	
CHARGES				
- 63511000 CONTRIBUT° ECONOMIQUE TE	507,00		1 392,00	
- 63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT	99,00			
Impôts, taxes et vers. assim.	**606,00**		**1 392,00**	
- 65400000 PERTES S/CREANCES IRRECC	54 100,70			
- 65800000 CHARGES DIVERSES GESTION	0,01			
Autres charges	**54 100,71**			
Total	**54 706,71**		**1 392,00**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-811 916,66**		**-696 744,57**	
- 76110000 OBLIGATIONS	101 141,21		123 706,22	
- 76170000 OBLIGATIONS CONVERTIBLES	42 700,75		46 048,72	
- 76200000 INTERETS/AVANCE EN CCA	4 527,40			
- 76211000 TITRES PARTICIPATIFS	135 246,57		185 842,86	
- 76212000 TITRES ASSOCIATIFS	12 196,85			
- 76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIER	919,49		9 421,92	
- 78650000 REPRIS. S/PROV RISQUES FIN/			191 807,65	
- 78662000 REPRIS.S/PROV.DEPREC.IMMC	224 986,00			
- 78664000 REPRIS.S/PROV.DEPREC. TITR	604 242,33			
- 79600000 TRANSFERT DE CHARGES FIN/	574 980,95			

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%
Produits financiers	**1 700 941,55**		**556 827,37**	
- 68650000 DOT PROV RISQUES FINANCIE			2 049 398,94	
- 68662000 DOT. PROV. DEPREC. IMMOB. F	778 754,00			
- 68664000 DOT. PROV. DEPREC. T.I.A.P	1 559 080,00			
Charges financières	**2 337 834,00**		**2 049 398,94**	
Résultat financier	**-636 892,45**		**-1 492 571,57**	
RESULTAT COURANT	**-1 448 809,11**		**-2 189 316,14**	
- 77560000 PROD CESSIONS ACTIFS - IMM			1 965 795,28	
Produits exceptionnels			**1 965 795,28**	
- 67560000 VNC ACTIFS CEDES - IMMO FIN.	1 149 961,88		1 409 074,87	
Charges exceptionnelles	**1 149 961,88**		**1 409 074,87**	
Résultat exceptionnel	**-1 149 961,88**		**556 720,41**	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-2 598 770,99**		**-1 632 595,73**	

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux associés
ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE
3 BOULEVARD SAINT MARTIN
75003 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Le note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les méthodes retenues pour l'évaluation des titres de participations et des autres titres immobilisés. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai d'obtention et d'exploitation de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sarah Kressmann-Floquet

2023.10.20 18:21:35 +0200



Bilan actif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	20 631 129	3 034 632	17 596 497	16 784 684
Autres titres immobilisés	14 203 936	2 534 660	11 669 277	11 123 523
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**34 835 066**	**5 569 292**	**29 265 774**	**27 908 206**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				928
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	338 688		338 688	276 791
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 000
Valeurs mobilières de placement	7 000 000		7 000 000	2 000 000
Disponibilités	1 412 894		1 412 894	9 612 809
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 752 582**		**8 752 582**	**11 891 527**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**43 587 647**	**5 569 292**	**38 018 355**	**39 799 733**

Bilan passif

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	44 316 600	43 616 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	810 139	752 529
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	11 782	11 782
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 763 169	-3 130 573
Résultat de l'exercice	***-2 598 771***	***-1 632 596***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 730	4 730
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**37 781 311**	**39 622 472**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	100	100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 672	156 495
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 273	20 667
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**237 045**	**177 261**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**38 018 355**	**39 799 733**

COMPTE DE RESULTAT

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						-50,00
Total						**-50,00**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	757 210		695 353		61 857	8,90
Total	**757 210**		**695 353**		**61 857**	**8,90**
MARGE SUR M/SES & MAT	**-757 210**		**-695 353**		**-61 857**	**8,90**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	606		1 392		-786	-56,47
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges	54 101				54 101	
Total	**54 707**		**1 392**		**53 315**	**NS**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-811 917**		**-696 745**		**-115 172**	**16,53**
Produits financiers	1 700 942		556 827		1 144 114	205,47
Charges financières	2 337 834		2 049 399		288 435	14,07
Résultat financier	**-636 892**		**-1 492 572**		**855 679**	**57,33**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**-1 448 809**		**-2 189 316**		**740 507**	**33,82**
Produits exceptionnels			1 965 795		-1 965 795	-100,00
Charges exceptionnelles	1 149 962		1 409 075		-259 113	-18,39
Résultat exceptionnel	**-1 149 962**		**556 720**		**-1 706 682**	**-306,56**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-2 598 771**		**-1 632 596**		**-966 175**	**59,18**

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE
3 boulevard Saint-Martin 75 003 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

- **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**
  Variation des capitaux propres
  Investissements réalisés
  Sorties et cessions de participations
  La guerre en Ukraine

- **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**
  Perspectives 2023
  Opérations de capital
  Investissements réalisés

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**
  Principes et conventions générales
  Permanence des méthodes

- **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**
  Etat des immobilisations
  Etat des provisions
  Etat des échéances des créances et des dettes
  Composition du capital social
  Titres immobilisés
  Créances immobilisées
  Evaluation des valeurs mobilières de placement
  Disponibilités en euros
  Produits à recevoir
  Charges à payer
  Variation des capitaux propres

- **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**
  Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
  Honoraires des commissaires aux comptes

- **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**
  Engagements financiers
  Identité des sociétés mères consolidant les comptes

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
  Produits et charges exceptionnels
  Liste des filiales et participations

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 38 018 355 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 euro et dégageant un déficit de 2 598 771 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE -

Variation des Capitaux Propres

En 2022, le capital de la société Abeille Impact Investing France a été augmenté à une seule reprise :

- De 7 000 actions de catégorie B par FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR, pour un montant de 757 610 €, incluant une prime d'émission de 57 610 € soit une augmentation nette de prime de 700 000 €.

Investissements réalisés

Actions

- Dans la société Lendahand/Hands-on B.V par la souscription de 3 833 actions pour un investissement de 500 053 €
- Dans la société Dook par la souscription de 363 actions pour un investissement de 250 470€ (opération décaissée en 2023)
- Dans la société Ludocare par la souscription de 8 586 actions pour un investissement de 283 338 €
- Dans la société Phénix par la souscription de 194 640 actions pour un investissement de 336 727€
- Dans la société Simplon par la souscription de 1 464 actions pour un investissement de 332 123 € (obligations converties en actions)
- Dans la société Simplon par la souscription de 625 actions pour un investissement de 200 000 € (obligations converties en actions)
- Dans la société Simplon par la souscription de 31 actions pour un investissement de 9 920 €
- Dans la société YesYes par la souscription de 2 242 actions pour un investissement de 222 205 €
- Dans la société YesYes par la souscription de 2 242 actions pour un investissement de 222 205 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Obligations

- Dans la société Bellevilles par la souscription de 500 obligations pour un investissement de 500 000 €.
- Dans la société Comptoir de Campagne par la souscription de 43 114 obligations pour un investissement de 80 192 €
- Dans la société Dook par la souscription de 363 obligations pour un investissement de 250 470 € (Opération décaissée en 2023)
- Dans la société Envie Autonomie par la souscription de 112 288 obligations pour un investissement de 112 288 €
- Dans la société Exonéo par la souscription de 37 523 obligations pour un investissement de 199 998 €
- Dans la société Gifts for Change par la souscription de 10 000 obligations pour un investissement de 100 000 €
- Dans la société LearnEnjoy par la souscription de 507 obligations pour un investissement de 100 437 €
- Dans la société 1001Pact/Lita.co par la souscription de 200 000 obligations pour un investissement de 200 000 €
- Dans la société Simplon par la souscription de 167 680 obligations pour un investissement de 167 680 €

Titres participatifs

- Dans la société Comme les Autres par la souscription de 2 000 titres participatifs pour un investissement de 200 000 €.
- Dans la société Plateau Urbain par la souscription de 2 400 titres participatifs pour un investissement de 240 000 €.

Autres participations

- Dans la société Kelbongoo, 100 000€ ont été appelés en compte courant d'associé sur l'exercice 2022.
- Dans la société Plateau Urbain, 60 000 € ont été souscrit en parts sociales sur l'exercice 2022.
- Dans le fonds INVEST PACA pour un investissement de 360 000 €
- Dans le fonds RING MISSION pour un investissement de 622 208 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sorties et Cessions de Participations

- Les obligations La Cravate Solidaire ont été totalement remboursés au 03/11/2022 à hauteur de 94 000 Euros.
- Les actions Alyl ont été sorties du portefeuille suite à la liquidation judiciaire de la société ; le montant s'élève à 499 994 €
- Les obligations Alyl ont été également sorties pour les mêmes raisons ; le montant s'élève à 449 971 €
- Les actions Tomato&co ont été sorties du portefeuille suite à la sortie d'AIIF du capital de la société ; le montant s'élève à 199 997 €
- Le fonds AIIF a souscrit, auprès de la société OPTIMA, 225K euros en obligations convertibles en 2015 dont la moitié ont été remboursées au 31/12/2021 et l'autre moitié au 31/12/2022.
- Les obligations ECOMOUTON souscrites en 2017 ont été partiellement remboursées le 13/07/2022 à hauteur de 74,6K euros
- La totalité des obligations SIMPLON, soit 532 194 €, ont été converties en actions le 18/02/2022
- Les titres participatifs LE RELAIS NPDC ont été remboursés entièrement le 28/01/2022 pour un montant de 320 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La guerre en Ukraine

Le principal effet indirect de cette guerre (combinée à la crise du COVID qui l'a précédée) sur le portefeuille d'investissement de la société, résulte de la forte augmentation de l'inflation et de l'augmentation des taux d'intérêt qu'elle a provoquée. Ces facteurs ont induit de brusques changements de comportement des consommateurs, en particulier :

- Dans le domaine du bâtiment, avec une quasi-mise à l'arrêt des prises de commande sur la construction de maisons individuelles, consécutive d'une très forte augmentation des prix des matériaux et de la main d'œuvre en 2022. Cette évolution a été fatale à l'entreprise Homaj/Solaire Box présente dans le portefeuille du fonds, comme à d'autres constructeurs de maisons individuelles
- dans le domaine alimentaire : baisse des achats auprès des circuits "qualitatifs" comme les circuits bios et circuits courts, alors que ces derniers en particulier, avaient connu une forte croissance d'activité lors de la crise du COVID. La dégradation rapide de la situation des entreprises Kelbongoo et Romale (Tomato) fin 2022, les difficultés de Comptoir de Campagne et d'Alancienne, sont au moins en partie le résultat de ce retournement du marché dans le secteur alimentaire, qui n'avait pas été anticipé.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE -

Perspective 2023

Le Fonds vise à investir 5 M€ au moins en 2023. Les investissements seront préférentiellement orientés sur les secteurs les plus résilients et créateurs de valeur, mis en lumière par une analyse sectorielle du portefeuille : économie circulaire, finance à impact.

Opérations de Capital

Le capital de la société a évolué au cours du premier semestre 2023 :

- Abeille vie (portefeuille Afer) a souscrit à 45 232 actions de catégorie B pour un montant de 4 999 945,28 € le 20/02/2023.
- Le FCP Abeille la fabrique impact isr a souscrit à 10 900 actions de catégorie B pour un montant de 1 204 086 euros.

Investissements réalisés

La société a, début 2023, validé plusieurs investissements :

- VENDREDI pour un investissement de 250 000 € en actions
- SUNNA DESIGN pour un investissement de 100 000 € en obligations convertibles
- SUSU pour un investissement de 334 000 € en actions
- MONTRIEUX pour un investissement de 300 000 € dont 95% en titres participatifs et 5% en parts sociales
- LAFAAAC pour un investissement de 50 000 € en compte courant d'associé.

Par ailleurs, la société a versé les investissements suivants :

- DOOK pour un investissement de 500 940 €
- Fonds RING MISSION pour un investissement de 44 000 €
- VESTO pour un investissement de 759 968 €
- YMONEY pour un investissement de 249 999 €
- Fonds INVESS'T PACA pour un investissement de 105 000 €
- SUNNA DESIGN pour un investissement de 100 000 €
- WORK FOR GOOD (VENDREDI) pour un investissement de 200 002 €
- LABEL EMMAUS pour un investissement de 200 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES –

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 modifié et ANC 2018-01 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN –

Etats des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	18 864 478		2 466 642
Autres titres immobilisés	13 104 414		2 882 802
TOTAL	31 968 892		5 349 444
TOTAL GENERAL	**31 968 892**		**5 349 444**

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
	Remboursements	Cessions/sorties		
Autres participations		699 991	20 631 129	20 631 129
Autres titres immobilisés	601 115	1 182 165	14 203 936	14 203 936
TOTAL	601 115	1 882 156	34 835 065	34 835 065
TOTAL GENERAL	**601 115**	**1 882 156**	**34 835 065**	**34 835 065**

Etat des provisions

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montant utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	4 730	-	-	-	4 730
TOTAL	4 730	-	-	-	4 730
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	2 079 794	1 559 080	604 243	-	3 034 632
Sur autres immobilisations financières	1 980 891	778 754	224 985	-	2 534 659
TOTAL	4 060 685	2 337 834	829 228	-	5 569 291
TOTAL GENERAL	**4 065 415**	**2 337 834**	**829 228**	**-**	**5 574 021**
Dont dotations et reprises					
Financières		2 337 834	829 228	-	
Exceptionnelles		-	-	-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats des échéances des créances et des dettes

Etats des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	160 672	160 672		
Groupe et associés	100	100		
Autres dettes	76 272	76 272		
TOTAL	**237 044**	**237 044**		

Etats des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	338 687	338 687	
TOTAL	**538 687**	**338 687**	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		En début	Créés	Remboursés	En fin
Actions A	100	364 039	-	-	364 039
Actions B	100	72 127	7 000	-	79 127

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle s'apprécie notamment au regard des performances économiques, de la situation des fonds propres et de la situation de trésorerie.

Le comité de valorisation en déduit un niveau de risque sur la continuité d'exploitation. Selon ce niveau de risque, le comité décide de décoter la valeur de l'investissement de 25%, 50% 75% ou 100% (hors part couverte le cas échéant par une garantie).

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2/7)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Pour les parts détenues dans des fonds de capital investissement, la valeur d'inventaire est déterminée sur la base des dernières valeurs liquidatives disponibles.

Disponibilités en euros

La société ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE dispose des disponibilités suivantes au 31/12/2022 :

- Solde du compte bancaire Crédit Mutuel : 1 412 893,76 €.

Produit à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 676
TOTAL	6 676

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 672
TOTAL	160 672

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	**31/12/2021**	**31/12/2022**
Actions A	36 403 900	36 403 900
Actions B	7 212 700	7 912 700
Diminution valeur nominale des actions après souscription	-	-
Prime d'émission	752 529	810 139
Réserves, report à nouveau et résultat	- 4 751 387	-7 350 158
Provisions réglementées	4 730	4 730
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**39 622 472**	**37 781 311**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT –

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 337 834	1 700 942

Produits financiers

Les produits financiers de l'exercice 2022 hors reprises sur dépréciations s'établissent à 871 713 € et proviennent essentiellement des investissements dans les entreprises du portefeuille.

Charges financières

Le montant des dépréciations financières de l'exercice est de 2 337 834 €.
Ces dépréciations englobent l'ensemble des investissements réalisés pour AIIF.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 30 113€, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS –

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	
NOVESS	4 617 819
INVEST PACA	675 000
RING MISSION	622 208
Total	5 915 027

Engagements reçus

Garanties BPI cumulées sur les investissements	3 300 264
Total	3 300 264

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AVIVA VIE	SA	1205528533	70 av de l'Europe 92 270

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
Reprises de provisions	-	
Produits de cession des éléments actifs	-	
Total	**0**	
Charges exceptionnelles		
Pertes sur créance irrécouvrable	-	
Valeur comptable des éléments actifs	1 149 962	
SORTIE ALYL LJ	*949 965*	
SORTIE ROMALE RJ + réduction capital et exit AIIF	*199 997*	
Total	**-1 149 962**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 149 962**	

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE
3 boulevard Saint-Martin 75 003 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6 ; 833-6 et 841-6)

A / Renseignements détaillés

				Valeur comptable des titres détenus				
Participations détenues entre 10 % et 50 %	**Année de référence**	**Capital**	**Capitaux Propres**	**Quote-part du capital détenu en %**	**Brute**	**Nette**	**Chiffre d'affaires**	**Résultat**
ALANCIENNE	2021	11 942	513 651	20,80%	600 040,00	388 845,00	651 863	- 780 389
BASE	2022	132 748	209 871	17.43%	496 122,00	317 777,00	2 092 547	- 106 120
BETTERFLY	2021	45 330	230 741	24,99%	399 949,00	399 949,00	540 647	144 483
COQ EN PATE	2022	129 700	- 216 813	32,54%	615 743,00	307 871,00	852 462	- 136 312
DREAM ACT	2022	19 121	- 171 027	18,56%	399 963,00	296 429,00	2 854 572	- 191 616
ENTOMA	2020	27 420	- 491 036	16,63%	999 459,00	629 437,00	832 007	- 759 002
ARCHER	2021	632 200	673 147	25,20%	150 000,00	150 000,00	1 339 119	13 194
ISA	Pas d'info			12,84%	200 000,00	200 000,00		
LAFAAAC	2022	15 001	- 367 041	15,40%	500 042,00	437 537,00	295 328	- 665 855
LES CUISTOTS MIGRATEURS	2021		425 381	11,00%	216 517,00	180 049,00	362 152	- 888
MOULINOT	2020	35 348	1 017 846	11,67%	1 000 469,00	1 000 469,00	3 366 058	- 1 666 881
ONCOVIA	2021	22 156	87 617	16,15%	455 039,00	249 472,00	957 831	- 54 227
ROGERVOICE	2021	2 591	1 497 328	11,86%	400 208,00	400 208,00	3 788 704	198 625
TERRETHIC	2020	351 670	36 632	34,21%	698 260,00	327 959,00	589 023	- 79 500
UPCYCLE	2021	196 350	566 290	11,45%	421 905,00	421 905,00	2 609 196	- 563 383

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux Associés
ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE
3 BOULEVARD SAINT MARTIN
75003 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LA DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de gestion :

- *Avec : Inco Ventures, Président de votre société*

- *Nature et objet : Convention de gestion ayant pour objet, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, de définir les modalités dans lesquelles Inco Ventures, société de gestion, assurera la gestion financière, administrative et juridique de votre société (FIA)*

- *Modalités : Convention signée le 23 novembre 2020 et conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2019. A l'issue de cette période, elle se renouvèlera par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an sauf dénonciation écrite par une des parties.*

- *Rémunération :*

    - 1,6% du montant net des souscriptions au FIA, dédiées à la réalisation d'investissements en direct dans des entreprises, soit 579.134 euros TTC
    - 0,5% du montant net des souscriptions au FIA, dédiées à la réalisation d'investissements dans des fonds, soit 42.500 euros TTC
    - Un montant forfaitaire de 20.000 euros TTC destiné à permettre l'affectation d'un chargé de communication à temps partiel (1/3 d'ETP), en charge d'assurer la communication sur le FIA.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai d'obtention et d'exploitation de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sarah Kressmann-Floquet

2023.10.20 18:21:36 +0200

DocuSign Envelope ID: ED47C99E-8C15-4F10-95D2-9442BC207FB5

Aviva Impact Investing France
Société par Actions Simplifiée au capital de 35 000 000€
Siège social est sis 3 boulevard Saint Martin – 75003 Paris
RCS Paris 803 204 312

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 09/11/2023

FEUILLE DE PRESENCE

Nom	Prénom	Signature
Jean-Michel	LECUYER	DocuSigned by: Jean-Michel LECUYER 7AECF95388C440F...
Jean-François	COPPENOLLE	DocuSigned by: Jean-François Coppenolle E42EFFDCEFA64FC...
Fabien	LEONHARDT	DocuSigned by: Fabien LEONHARDT BD35BC85A130453...

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 09 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois

Et le 09 novembre 2023, à 09h30

La Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation ABEILLE VIE, actionnaire de catégorie A, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 732 020 805 ; et dont le siège social est sis 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes ; représentée par Monsieur Jean-François Coppenolle ;

La Société par Actions Simplifiée INCO VENTURES, actionnaire de catégorie A, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 844 649 574 ; et dont le siège social est sis 20 Rue Clavel 75019 Paris ; représentée par Monsieur Jean-Michel LÉCUYER, Directeur Général d'INCO VENTURES et Président de la SAS ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE ;

Le FCP ABEILLE LA FABRIQUE IMPACT ISR, actionnaire de catégorie B, dont la société de gestion est la SA MIROVA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 394 648 216 ; et dont le siège social est sis 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris ; représentée par Monsieur Fabien LEONHARDT ;

(ensemble, les « ***Associés*** »)

Associés de la Société par Actions Simplifiée ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 803 204 312, et dont le siège social est sis 3 boulevard Saint-Martin 75003 Paris, convoqués par communication écrite par son Président INCO VENTURES représentée par Monsieur Jean-Michel LÉCUYER, se sont réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire au 20 rue Clavel 75019 Paris et par visioconférence :

Nombre de membres présents ou représentés : 3, soit l'ensemble des Associés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordianaire peut valablement délibérer.

Rappel de la répartition des droits de vote :

Associé	Type d'action	Répartition droits de vote
INCO VENTURES	Actions A	0 %
ABEILLE VIE	Actions A et B	91,97%
FCP ABEILLE LA FABRIQUE IMPACT ISR (MIROVA)	Actions B	8,03%
TOTAL		**100 %**

Les Associés élisent à l'unanimité Monsieur Jean-Michel LÉCUYER Président de l'Assemblée Générale, et Monsieur Nicolas Metge Secrétaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des conditions de tenue de l'assemblée générale ;
- Présentation et approbation du rapport de gestion du Président sur les comptes clos au 31 décembre 2022 de la Société - Projets 2023 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 - Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227.10 du code de commerce - Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Nomination de nouveaux membres du comité d'investissement
- Transfert du siège social au 20 rue Clavel 75019 Paris ;
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président propose aux Associés les résolutions suivantes :

RÉSOLUTION N° 1

APPROBATION DES CONDITIONS DE TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale a été convoquée dans un délai inférieur à 15 jours. Cependant, conformément à l'article 29.1 des statuts de la Société, l'ensemble des associés étant présents ou représentés, ceux-ci approuvent le caractère valable de la réunion de la présente Assemblée Générale.

Par ailleurs, les Associés sont informés que cette assemblée générale est tenue hors des délais légaux (6 mois après la clôture des comptes), mais qu'un courrier a été adressé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris à cet effet.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022 DE LA SOCIÉTÉ – PROJETS 2023

Le Président présente aux Associés son Rapport de Gestion sur les comptes clos au 31 décembre 2022 de la société ainsi que les perspectives pour 2023.

Les Associés, après présentation, approuvent le Rapport de Gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 de la société tel qu'il leur a été présenté ainsi que la présentation des perspectives 2023.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°3

LECTURE DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Les Associés prennent connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères, donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société en fin d'exercice.

Les Associés prennent acte du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 et approuvent les opérations qui y sont énoncées.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°4

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les Associés approuvent le bilan financier et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 qui leur ont été présentés par le Président, faisant apparaître un résultat net déficitaire de - 2 598 771 € et décident de l'affecter au report à nouveau pour le solde.

En outre, et en application de l'article L.232-12 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des cinq derniers exercices.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 5

APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L.227.10 DU CODE DE COMMERCE - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Les Associés prennent connaissance du rapport sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes.

Les Associés approuvent les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce qui y sont mentionnées.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 6

NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE D'INVESTISSEMENT

L'Assemblée Générale prend acte de la démission des membres du comité d'investissement suivants, survenue depuis la dernière Assemblée Générale :

- M. Damien Didier

L'Assemblée Générale valide la nomination en tant que membres du Comité d'investissement (déjà entérinée dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale par le Comité d'investissement) des personnes suivantes :

- M. Jean-François Coppenolle

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 7

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL AU 20 RUE CLAVEL 75019 PARIS

Conformément à l'article 4 des statuts, le président de la société décide le transfert du siège social au 20 rue Clavel 75019 Paris car cette nouvelle adresse se situe dans le même département.

Les Associés approuvent la décision du président de transférer le siège social au 20 rue Clavel 75019 Paris.

RÉSOLUTION N°8

POUVOIRS POUR FORMALITÉS

Les associés confèrent tous pouvoirs au Directeur Général pour décider et exécuter tous actes, prendre toutes mesures, en effectuer toutes formalités nécessaires notamment de publication en suite et conséquences de l'adoption des résolutions ci-avant adoptées.

Les associés décident expressément de donner pouvoir à :

Legal Vision

1, Cour du Havre

75008 Paris

ou à toute personne que Legal Vision pourra se substituer:

- afin de, au nom et pour le compte de la Société, procéder à toutes formalités de dépôts, immatriculations, inscriptions modificatives ou radiations auprès du greffe du Tribunal de Commerce et du Registre du Commerce et des Sociétés, et partout où sera besoin, et, en conséquence ;

- de certifier tous documents, timbrer tous actes, signer toutes formules, déposer toutes pièces, retirer ou recevoir tous documents consécutifs aux formalités précitées.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

abeille ASSURANCES »INCO



Nicolas Metge
Secrétaire de la séance



Jean-Michel LÉCUYER
Président de la séance

Bilan actif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	20 631 129	3 034 632	17 596 497	16 784 684
Autres titres immobilisés	14 203 936	2 534 660	11 669 277	11 123 523
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**34 835 066**	**5 569 292**	**29 265 774**	**27 908 206**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				928
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	338 688		338 688	276 791
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 000
Valeurs mobilières de placement	7 000 000		7 000 000	2 000 000
Disponibilités	1 412 894		1 412 894	9 612 809
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 752 582**		**8 752 582**	**11 891 527**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**43 587 647**	**5 569 292**	**38 018 355**	**39 799 733**

Bilan passif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	44 316 600	43 616 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	810 139	752 529
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	11 782	11 782
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 763 169	-3 130 573
Résultat de l'exercice	***-2 598 771***	***-1 632 596***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 730	4 730
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**37 781 311**	**39 622 472**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	100	100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 672	156 495
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 273	20 667
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**237 045**	**177 261**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**38 018 355**	**39 799 733**

Détail du bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
- 26111120 ACTIONS SUNNA DESIGN	700 000,41		700 000,41	700 000,41
- 26111121 ACTIONS ETIC	699 998,16		699 998,16	699 998,16
- 26111122 ACTIONS GROUPE ARCHER	150 000,00		150 000,00	150 000,00
- 26111124 ACTIONS UP CYCLE	421 905,00		421 905,00	421 905,00
- 26111125 ACTIONS ALYL				499 994,04
- 26111127 ACTIONS MOULINOT	875 519,00		875 519,00	875 519,00
- 26111128 ACTIONS KARETHIC	448 695,00		448 695,00	448 695,00
- 26111129 ACTIONS PHENIX	951 382,00		951 382,00	614 654,00
- 26111131 ACTIONS OPTIMA	164 195,08		164 195,08	164 195,08
- 26111132 ACTIONS LEMON TRI	550 000,06		550 000,06	425 000,62
- 26111133 ACTIONS SAS ENTOMA	498 636,00		498 636,00	498 636,00
- 26111134 ACTIONS 1001 PACT	445 081,54		445 081,54	445 081,54
- 26111136 ACTIONS ONCOVIA	455 038,72		455 038,72	455 038,72
- 26111137 ACTIONS ROGERVOICE	400 207,58		400 207,58	400 207,58
- 26111139 ACTIONS TELEGRAFIK	300 020,70		300 020,70	300 020,70
- 26111141 ACTIONS ISA	200 000,00		200 000,00	200 000,00
- 26111391 ACTIONS AUTICIEL	199 900,40		199 900,40	199 900,40
- 26111392 ACTIONS GROUPE ID'EES	649 859,69		649 859,69	649 859,69
- 26111393 ACTIONS KAWAA	298 440,55		298 440,55	298 440,55
- 26111394 ACTIONS COQ EN PÂTES	556 269,76		556 269,76	556 269,76
- 26111395 ACTIONS SIMPLON	1 079 912,86		1 079 912,86	537 798,78
- 26111396 ACTIONS ENERCOOP	5 000,00		5 000,00	5 000,00
- 26111397 ACTIONS ECOMOUTON	181 318,68		181 318,68	181 318,68
- 26111398 ACTIONS DREAM ACT	299 965,00		299 965,00	299 965,00
- 26111399 ACTIONS COMPTOIR DE CAMPAGNE	318 970,71		318 970,71	318 970,71
- 26111402 ACTIONS KLAXIT	300 004,56		300 004,56	300 004,56
- 26111403 ACTIONS HYDRAO	300 000,30		300 000,30	300 000,30
- 26111405 ACTIONS WASTE IS MORE	174 900,00		174 900,00	174 900,00
- 26111406 ACTIONS UPOWA	449 996,53		449 996,53	449 996,53
- 26111407 ACTIONS MODETIC	500 000,00		500 000,00	500 000,00
- 26111408 ACTIONS BETTERFLY	399 949,00		399 949,00	399 949,00
- 26111409 ACTIONS BASE	496 122,45		496 122,45	496 122,45
- 26111410 ACTIONS ALANCIENNE	600 040,00		600 040,00	600 040,00
- 26111411 ACTIONS GOSHABA	439 999,41		439 999,41	439 999,41
- 26111412 ACTIONS LEARNENJOY	250 002,20		250 002,20	250 002,20
- 26111413 ACTIONS LES CUISTOTS MIGRAT.	216 516,90		216 516,90	216 516,90
- 26111414 ACTIONS DOOK	198 300,00		198 300,00	198 300,00
- 26111415 ACTIONS EXONEO	199 997,59		199 997,59	199 997,59
- 26111416 ACTIONS ROMALE				199 996,65
- 26111417 ACTIONS KELBONGOO	387 446,60		387 446,60	312 446,60
- 26111421 ACTIONS EPE	125 064,00		125 064,00	125 064,00
- 26111423 ACTIONS GIFTS FOR CHANGE	249 795,14		249 795,14	249 795,14

Détail du bilan actif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
- 26111430 ACTIONS SOLAIR BOX	400 050,00		400 050,00	400 050,00
- 26111431 ACTIONS IADYS	300 040,00		300 040,00	300 040,00
- 26111432 ACTIONS YESYES	1 244 425,16		1 244 425,16	800 015,92
- 26111434 ACTIONS LAFAAAC	500 041,59		500 041,59	500 041,59
- 26111435 ACTIONS WORK FOR GOOD	999 999,91		999 999,91	999 999,91
- 26111436 ACTIONS LENDAHAND	500 053,00		500 053,00	
- 26111437 ACTIONS LUDOCARE	283 338,00		283 338,00	
- 26111438 PARTS SOCIALES PLATEAU URBAIN	60 000,00		60 000,00	
- 26112000 FRAIS D'ACQUISIT. DES TITRES	4 730,00		4 730,00	4 730,00
- 26741124 CRÉANCES PARTICIPAT. KARETHIC	100 000,00		100 000,00	100 000,00
- 26741139 CREANCES PARTICIPAT. KELBONGOO	100 000,00		100 000,00	
- 29611124 DEPREC. ACTIONS UP CYCLE		37 534,00	-37 534,00	
- 29611125 DEPREC. ACTIONS ALYL				-249 997,00
- 29611132 DEPREC. ACTIONS LEMON TRI		5 511,00	-5 511,00	
- 29611133 DEPREC. ACTIONS ENTOMA		186 989,00	-186 989,00	-124 659,00
- 29611136 DEPREC. ACTIONS ONCOVIA		205 567,18	-205 567,18	-106 612,18
- 29611137 DEPREC. ACTIONS SIMPLON		102 718,00	-102 718,00	-102 718,00
- 29611141 DEPREC. ACTIONS BASE		178 345,00	-178 345,00	-136 119,00
- 29611142 DEPREC. ACTIONS BETTERFLY				-149 981,00
- 29611143 DEPREC. ACTIONS COQ EN PATE		278 135,00	-278 135,00	-202 778,00
- 29611144 DEPREC. ACTIONS COMPTOIR CAMPA(		71 520,00	-71 520,00	-1 341,00
- 29611145 DEPREC. ACTIONS KARETHIC		318 006,55	-318 006,55	-318 006,55
- 29611147 DEPREC. ACTIONS SUNNA DESIGN				-104 266,00
- 29611148 DEPREC. ACTIONS TOMATO & CO				-99 998,33
- 29611149 DEPREC. ACTIONS AUTICIEL		24 988,00	-24 988,00	-24 988,00
- 29611151 DEPREC. ACTIONS WASTE IS MORE		52 470,00	-52 470,00	-52 470,00
- 29611392 DEPREC. ACTIONS GRP D'IDEE		27 422,00	-27 422,00	
- 29611393 DEPREC. ACTIONS KAWAA		18 559,00	-18 559,00	
- 29611397 DEPREC. ACTIONS ECOMOUTON		31 666,00	-31 666,00	
- 29611403 DEPREC. ACTIONS HYDRAO		17 198,00	-17 198,00	
- 29611410 DEPREC. ACTIONS ALANCIENNE		211 195,00	-211 195,00	
- 29611411 DEPREC. ACTIONS GOSHABA		106 760,00	-106 760,00	
- 29611412 DEPREC. ACTIONS LEARN ENJOY		62 501,00	-62 501,00	-62 501,00
- 29611413 DEPREC. ACTIONS CUISTOTS MIGRATI		36 468,00	-36 468,00	-16 239,00
- 29611417 DEPREC. ACTIONS KELBONGOO		231 223,00	-231 223,00	
- 29611423 DEPREC. ACTIONS GIFT FOR CHANGE		62 449,00	-62 449,00	-31 224,00
- 29611424 DEPREC. ACTIONS DREAMACT		57 035,00	-57 035,00	-24 999,00
- 29611425 DEPREC. ACTIONS EXONEO		30 000,00	-30 000,00	-15 000,00
- 29611426 DEPREC. ACTIONS SOLAIRE BOX		200 025,50	-200 025,50	-100 012,50
- 29611427 DEPREC. ACTIONS UPOWA		280 341,77	-280 341,77	-118 384,77
- 29611434 DEPREC. ACTIONS LAFAAAC		62 505,00	-62 505,00	
- 29671136 DEPREC. CREANCES PART. KARETHIC		37 500,00	-37 500,00	-37 500,00
- 29674139 DEPREC. CREANCES PART. KELBONG		100 000,00	-100 000,00	
Participations et créances rattachées	**20 631 129,24**	**3 034 632,00**	**17 596 497,24**	**16 784 683,84**
- 27211124 OBLIGATIONS OPTIMA	400 000,00		400 000,00	512 500,00
- 27211125 OBLIGATIONS KARETHIC	149 565,00		149 565,00	149 565,00

Détail du bilan actif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
- 27211129 OBLIGATIONS ECOMOUTON	134 615,39		134 615,39	209 230,77
- 27211130 OBLIGATIONS SIMPLON	167 680,00		167 680,00	532 194,08
- 27211132 OBLIGATIONS RESIDSERVICE	300 000,00		300 000,00	300 000,00
- 27211136 OBLIGATIONS DOOK	266 400,00		266 400,00	266 400,00
- 27211138 OBLIGATIONS KELBONGOO	87 480,00		87 480,00	162 480,00
- 27211139 OBLIGATIONS ALYL				449 971,19
- 27211140 OBLIGATIONS LEMON TRI				124 999,44
- 27211141 OBLIGATIONS LA CRAVATE SOLI				94 000,00
- 27211142 OBLIGATIONS EPE SA	125 010,00		125 010,00	125 010,00
- 27211144 OBLIGATIONS ENTOMA	500 823,00		500 823,00	500 823,00
- 27211145 OBLIGATIONS MOULINOT	124 950,00		124 950,00	124 950,00
- 27211146 OBLIGATIONS COQ EN PÂTES	59 472,69		59 472,69	59 472,69
- 27211147 OBLIGATIONS GIFTS FOR CHANGE	200 000,00		200 000,00	100 000,00
- 27211148 OBLIGATIONS DREAMACT	99 997,50		99 997,50	99 997,50
- 27211149 OBLIGATION SMART & BLUE	290 001,30		290 001,30	290 001,30
- 27211150 OBLIGATIONS 1001PACT	350 000,00		350 000,00	150 000,00
- 27211151 OBLIGATIONS LEARNENJOY	100 436,70		100 436,70	
- 27211152 OBLIGATIONS BELLEVILLES	500 000,00		500 000,00	
- 27211153 OBLIGATIONS COMPTOIR DE CAMPAGN	80 192,04		80 192,04	
- 27211154 OBLIGATIONS EXONEO	199 997,59		199 997,59	
- 27211155 OBLIGATIONS ENVIE AUTONOMIE	112 288,00		112 288,00	
- 27213000 TITRES ASS. COMME LES AUTRES	200 000,00		200 000,00	
- 27231122 TITRES PARTICIPATIFS RELAIS N.				320 000,00
- 27231124 TITRES PARTICIPATIFS CAFE MICH	150 000,00		150 000,00	150 000,00
- 27231125 TITRES PARTICIPATIFS SCOPELEC	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
- 27231126 TITRES PARTICIPATIFS 1 DLAB	200 000,00		200 000,00	200 000,00
- 27231127 TITRES PARTICIPATIFS ENERCOOP	500 000,00		500 000,00	500 000,00
- 27231128 TITRES PARTICIPATIFS L. EMMAUS	200 000,00		200 000,00	200 000,00
- 27231129 TITRES PARTICIPATIFS VTD	500 000,00		500 000,00	500 000,00
- 27231132 TITRES PARTICIPATIFS OASIS 21	300 000,00		300 000,00	300 000,00
- 27231133 TITRES PART. SCIC 3 COLONNES	500 000,00		500 000,00	500 000,00
- 27231134 TITRES ASSOCIATIFS MATRICE	250 000,00		250 000,00	250 000,00
- 27231135 TITRES PARTICIPATIFS PLATEAU URBA	240 000,00		240 000,00	
- 27310000 PARTICIPATION FDS NOVESS	4 617 819,15		4 617 819,15	4 617 819,15
- 27311000 PARTICIPATION FDS INVEST PACA	675 000,00		675 000,00	315 000,00
- 27312000 PARTICIPATION FDS RING MISSION	622 207,95		622 207,95	
- 29721138 DEPREC. OBLIGATIONS KELBONGOO		43 740,00	-43 740,00	
- 29721144 DEPREC. OBLIGATIONS ENTOMA		183 032,91	-183 032,91	-118 296,91
- 29721147 DEPREC. OBLIGATIONS GIFT FOR CHA		74 193,00	-74 193,00	
- 29721148 DEPREC. OBLIGATIONS DREAMACT		46 499,00	-46 499,00	
- 29721154 DEPREC. OBLIGATIONS EXONEO		29 672,00	-29 672,00	
- 29723112 DEPREC. TITRES PARTICIPATIFS 1D LA		60 000,00	-60 000,00	-60 000,00
- 29723113 DEPREC. OBLIGATIONS ALYL				-224 986,00
- 29723114 DEPREC. OBLIGATIONS COQ EN PATE		29 736,00	-29 736,00	-22 061,00
- 29723115 DEPREC. OBLIGATIONS DREAMACT				-19 750,00
- 29723116 DEPREC. TITRES PARTICIP. SCOPELE		1 000 000,00	-1 000 000,00	-750 000,00

Détail du bilan actif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
- 29723117 DEPREC. OBLIGATIONS KARETHIC		14 794,05	-14 794,05	-14 794,05
- 29723128 DEPREC. TITRES PARTICIP. L. EMMAUS		15 000,00	-15 000,00	
- 29723134 DEPREC. TITRES ASSOCIATIFS MATRIC		31 250,00	-31 250,00	
- 29731000 DÉPRÉC. TITRES FONDS NOVESS		858 319,15	-858 319,15	-701 819,15
- 29731100 DÉPRÉC. TITRES FONDS INVEST PA		85 515,50	-85 515,50	-69 184,50
- 29731200 DEPREC. TITRES FONDS RING MISSIO		62 908,00	-62 908,00	
Autres titres immobilisés	**14 203 936,31**	**2 534 659,61**	**11 669 276,70**	**11 123 522,51**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**34 835 065,55**	**5 569 291,61**	**29 265 773,94**	**27 908 206,35**
Stocks				
Créances				
- 40100000 FOURNISSEURS				927,60
Fournisseurs débiteurs				**927,60**
- 46700101 GROUPE ARCHER	1 859,59		1 859,59	1 859,59
- 46700107 SCOP CAFÉ MICHEL	3 780,82		3 780,82	3 780,82
- 46700109 TERRETHIC	11 478,25		11 478,25	5 786,30
- 46700111 SCOPELEC	32 500,00		32 500,00	16 250,00
- 46700115 LABEL EMMAUS	11 000,00		11 000,00	5 545,21
- 46700116 ECOMOUTON	3 365,38		3 365,38	
- 46700117 ENERCOOP	30 246,58		30 246,58	15 123,29
- 46700120 1D LAB	21 600,00		21 600,00	21 600,00
- 46700121 DOOK	13 620,00		13 620,00	6 960,00
- 46700122 ALYL SÉCURITÉ				54 100,70
- 46700123 KELBONGOO	4 374,00		4 374,00	
- 46700127 VTD	30 000,00		30 000,00	
- 46700131 MOULINOT	7 497,00		7 497,00	4 998,00
- 46700132 COQ EN PÂTE	6 038,13		6 038,13	6 038,13
- 46700133 LEMON TRI	3 090,65		3 090,65	3 090,65
- 46700134 ENTOMA	20 032,92		20 032,92	20 032,92
- 46700135 RESIDSERVICE	4 562,50		4 562,50	4 562,50
- 46700136 LEARNENJOY	2 175,47		2 175,47	
- 46700137 OASIS 21	7 500,00		7 500,00	7 500,00
- 46700139 LITA.CO	2 147,95		2 147,95	3 567,13
- 46700140 MATRICE ASSOCIATION	9 462,33		9 462,33	986,30
- 46700142 DREAM ACT	2 499,94		2 499,94	
- 46700144 HYDRAO SMART & BLUE	15 345,90		15 345,90	
- 46700145 ASS. COMME LES AUTRES	946,85		946,85	
- 46710000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	850,80		850,80	78 150,80
- 46799914 COMPTOIR DE L'INNOVATION	5 545,00		5 545,00	5 545,00
- 46799916 EPE SA	2 263,88		2 263,88	1 513,82
- 46799917 SCIC 3 COLONNES				3 123,29
- 46799918 CARPA NOVA PARTERS	78 227,60		78 227,60	
- 46870000 DIVERS-PRODUITS À RECEVOIR	6 676,21		6 676,21	6 676,21
Autres créances	**338 687,75**		**338 687,75**	**276 790,66**
Divers				
- 40910000 FOURNISSEURS - ACOMPTES VERSES	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 000,00**		**1 000,00**	**1 000,00**

Détail du bilan actif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
- 50810000 COMPTE A TERME	7 000 000,00		7 000 000,00	2 000 000,00
Valeurs mobilières de placement	**7 000 000,00**		**7 000 000,00**	**2 000 000,00**
- 51210500 CRÉDIT MUTUEL	1 412 893,76		1 412 893,76	9 612 808,72
Disponibilités	**1 412 893,76**		**1 412 893,76**	**9 612 808,72**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 752 581,51**		**8 752 581,51**	**11 891 526,98**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**43 587 647,06**	**5 569 291,61**	**38 018 355,45**	**39 799 733,33**

Détail du bilan passif

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE — Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
- 10130000 CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	44 316 600,00	43 616 600,00
Capital social ou individuel	**44 316 600,00**	**43 616 600,00**
- 10410000 PRIMES D'EMISSION	810 138,52	752 528,52
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**810 138,52**	**752 528,52**
- 10610000 RESERVE LEGALE	11 782,20	11 782,20
Réserve légale	**11 782,20**	**11 782,20**
- 11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-4 763 168,86	-3 130 573,13
Report à nouveau	**-4 763 168,86**	**-3 130 573,13**
Résultat de l'exercice	***-2 598 770,99***	***-1 632 595,73***
- 14500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 730,00	4 730,00
Provisions réglementées	**4 730,00**	**4 730,00**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**37 781 310,87**	**39 622 471,86**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 45510002 COMPTE COURANT "BASE"	100,00	100,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**100,00**	**100,00**
- 40100000 FOURNISSEURS		44 894,94
- 40810000 FRS-FACTURES NON PARVENUES	160 672,00	111 599,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**160 672,00**	**156 494,54**
Dettes fiscales et sociales		
- 46200000 CRÉANCES SUR CESSIONS DE PARTS		0,01
- 46700001 INCO INVESTISSEMENT	13 769,81	
- 46700104 VAE LES 2 RIVES		1 995,30
- 46700106 RELAIS NPDC		5 153,48
- 46700108 OPTIMA	58 823,85	12 472,45
- 46700113 SIMPLON	3 678,92	
- 46700136 LEARNENJOY		126,20
- 46700138 BASE		919,49
Autres dettes	**76 272,58**	**20 666,93**
TOTAL DETTES	**237 044,58**	**177 261,47**
TOTAL PASSIF	**38 018 355,45**	**39 799 733,33**

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE
3 boulevard Saint-Martin 75 003 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

- **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**
  Variation des capitaux propres
  Investissements réalisés
  Sorties et cessions de participations
  La guerre en Ukraine

- **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**
  Perspectives 2023
  Opérations de capital
  Investissements réalisés

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**
  Principes et conventions générales
  Permanence des méthodes

- **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**
  Etat des immobilisations
  Etat des provisions
  Etat des échéances des créances et des dettes
  Composition du capital social
  Titres immobilisés
  Créances immobilisées
  Evaluation des valeurs mobilières de placement
  Disponibilités en euros
  Produits à recevoir
  Charges à payer
  Variation des capitaux propres

- **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**
  Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
  Honoraires des commissaires aux comptes

- **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**
  Engagements financiers
  Identité des sociétés mères consolidant les comptes

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
  Produits et charges exceptionnels
  Liste des filiales et participations

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 38 018 355 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 euro et dégageant un déficit de 2 598 771 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE -

Variation des Capitaux Propres

En 2022, le capital de la société Abeille Impact Investing France a été augmenté à une seule reprise :

- De 7 000 actions de catégorie B par FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR, pour un montant de 757 610 €, incluant une prime d'émission de 57 610 € soit une augmentation nette de prime de 700 000 €.

Investissements réalisés

Actions

- Dans la société Lendahand/Hands-on B.V par la souscription de 3 833 actions pour un investissement de 500 053 €
- Dans la société Dook par la souscription de 363 actions pour un investissement de 250 470€ (opération décaissée en 2023)
- Dans la société Ludocare par la souscription de 8 586 actions pour un investissement de 283 338 €
- Dans la société Phénix par la souscription de 194 640 actions pour un investissement de 336 727€
- Dans la société Simplon par la souscription de 1 464 actions pour un investissement de 332 123 € (obligations converties en actions)
- Dans la société Simplon par la souscription de 625 actions pour un investissement de 200 000 € (obligations converties en actions)
- Dans la société Simplon par la souscription de 31 actions pour un investissement de 9 920 €
- Dans la société YesYes par la souscription de 2 242 actions pour un investissement de 222 205 €
- Dans la société YesYes par la souscription de 2 242 actions pour un investissement de 222 205 €

Obligations

- Dans la société Bellevilles par la souscription de 500 obligations pour un investissement de 500 000 €.
- Dans la société Comptoir de Campagne par la souscription de 43 114 obligations pour un investissement de 80 192 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Dans la société Dook par la souscription de 363 obligations pour un investissement de 250 470 € (Opération décaissée en 2023)
- Dans la société Envie Autonomie par la souscription de 112 288 obligations pour un investissement de 112 288 €
- Dans la société Exonéo par la souscription de 37 523 obligations pour un investissement de 199 998 €
- Dans la société Gifts for Change par la souscription de 10 000 obligations pour un investissement de 100 000 €
- Dans la société LearnEnjoy par la souscription de 507 obligations pour un investissement de 100 437 €
- Dans la société 1001Pact/Lita.co par la souscription de 200 000 obligations pour un investissement de 200 000 €
- Dans la société Simplon par la souscription de 167 680 obligations pour un investissement de 167 680 €

Titres participatifs

- Dans la société Comme les Autres par la souscription de 2 000 titres participatifs pour un investissement de 200 000 €.
- Dans la société Plateau Urbain par la souscription de 2 400 titres participatifs pour un investissement de 240 000 €.

Autres participations

- Dans la société Kelbongoo, 100 000€ ont été appelés en compte courant d'associé sur l'exercice 2022.
- Dans la société Plateau Urbain, 60 000 € ont été souscrit en parts sociales sur l'exercice 2022.
- Dans le fonds INVEST PACA pour un investissement de 360 000 €
- Dans le fonds RING MISSION pour un investissement de 622 208 €

Sorties et Cessions de Participations

- Les obligations La Cravate Solidaire ont été totalement remboursés au 03/11/2022 à hauteur de 94 000 Euros.
- Les actions Alyl ont été sorties du portefeuille suite à la liquidation judiciaire de la société ; le montant s'élève à 499 994 €
- Les obligations Alyl ont été également sorties pour les mêmes raisons ; le montant s'élève à 449 971 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Les actions Tomato&co ont été sorties du portefeuille suite à la sortie d'AIIF du capital de la société ; le montant s'élève à 199 997 €
- Le fonds AIIF a souscrit, auprès de la société OPTIMA, 225K euros en obligations convertibles en 2015 dont la moitié ont été remboursées au 31/12/2021 et l'autre moitié au 31/12/2022.
- Les obligations ECOMOUTON souscrites en 2017 ont été partiellement remboursées le 13/07/2022 à hauteur de 74,6K euros
- La totalité des obligations SIMPLON, soit 532 194 €, ont été converties en actions le 18/02/2022
- Les titres participatifs LE RELAIS NPDC ont été remboursés entièrement le 28/01/2022 pour un montant de 320 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La guerre en Ukraine

Le principal effet indirect de cette guerre (combinée à la crise du COVID qui l'a précédée) sur le portefeuille d'investissement de la société, résulte de la forte augmentation de l'inflation et de l'augmentation des taux d'intérêt qu'elle a provoquée. Ces facteurs ont induit de brusques changements de comportement des consommateurs, en particulier :

- Dans le domaine du bâtiment, avec une quasi-mise à l'arrêt des prises de commande sur la construction de maisons individuelles, consécutive d'une très forte augmentation des prix des matériaux et de la main d'œuvre en 2022. Cette évolution a été fatale à l'entreprise Homaj/Solaire Box présente dans le portefeuille du fonds, comme à d'autres constructeurs de maisons individuelles
- dans le domaine alimentaire : baisse des achats auprès des circuits "qualitatifs" comme les circuits bios et circuits courts, alors que ces derniers en particulier, avaient connu une forte croissance d'activité lors de la crise du COVID. La dégradation rapide de la situation des entreprises Kelbongoo et Romale (Tomato) fin 2022, les difficultés de Comptoir de Campagne et d'Alancienne, sont au moins en partie le résultat de ce retournement du marché dans le secteur alimentaire, qui n'avait pas été anticipé.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE -

Perspective 2023

Le Fonds vise à investir 5 M€ au moins en 2023. Les investissements seront préférentiellement orientés sur les secteurs les plus résilients et créateurs de valeur, mis en lumière par une analyse sectorielle du portefeuille : économie circulaire, finance à impact.

Opérations de Capital

Le capital de la société a évolué au cours du premier semestre 2023 :

- Abeille vie (portefeuille Afer) a souscrit à 45 232 actions de catégorie B pour un montant de 4 999 945,28 € le 20/02/2023.
- Le FCP Abeille la fabrique impact isr a souscrit à 10 900 actions de catégorie B pour un montant de 1 204 086 euros.

Investissements réalisés

La société a, début 2023, validé plusieurs investissements :

- VENDREDI pour un investissement de 250 000 € en actions
- SUNNA DESIGN pour un investissement de 100 000 € en obligations convertibles
- SUSU pour un investissement de 334 000 € en actions
- MONTRIEUX pour un investissement de 300 000 € dont 95% en titres participatifs et 5% en parts sociales
- LAFAAAC pour un investissement de 50 000 € en compte courant d'associé.

Par ailleurs, la société a versé les investissements suivants :

- DOOK pour un investissement de 500 940 €
- Fonds RING MISSION pour un investissement de 44 000 €
- VESTO pour un investissement de 759 968 €
- YMONEY pour un investissement de 249 999 €
- Fonds INVESS'T PACA pour un investissement de 105 000 €
- SUNNA DESIGN pour un investissement de 100 000 €
- WORK FOR GOOD (VENDREDI) pour un investissement de 200 002 €
- LABEL EMMAUS pour un investissement de 200 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES –

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 modifié et ANC 2018-01 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN –

Etats des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	18 864 478		2 466 642
Autres titres immobilisés	13 104 414		2 882 802
TOTAL	31 968 892		5 349 444
TOTAL GENERAL	**31 968 892**		**5 349 444**

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
	Remboursements	Cessions/sorties		
Autres participations		699 991	20 631 129	20 631 129
Autres titres immobilisés	601 115	1 182 165	14 203 936	14 203 936
TOTAL	601 115	1 882 156	34 835 065	34 835 065
TOTAL GENERAL	**601 115**	**1 882 156**	**34 835 065**	**34 835 065**

Etat des provisions

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montant utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	4 730	-	-	-	4 730
TOTAL	4 730	-	-	-	4 730
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	2 079 794	1 353 749	709 123	-	2 724 420
Sur autres immobilisations financières	1 980 891	758 505	224 986	-	2 514 410
TOTAL	4 060 685	2 112 254	934 109	-	5 238 830
TOTAL GENERAL	**4 065 415**	**2 112 254**	**934 109**	**-**	**5 238 830**
Dont dotations et reprises					
Financières		2 112 254	934 109	-	
Exceptionnelles		-	-	-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats des échéances des créances et des dettes

Etats des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	160 672	160 672		
Groupe et associés	100	100		
Autres dettes	76 272	76 272		
TOTAL	**237 044**	**237 044**		

Etats des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	338 687	338 687	
TOTAL	**538 687**	**338 687**	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		En début	Créés	Remboursés	En fin
Actions A	100	364 039	-	-	364 039
Actions B	100	72 127	7 000	-	79 127

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle s'apprécie notamment au regard des performances économiques, de la situation des fonds propres et de la situation de trésorerie.

Le comité de valorisation en déduit un niveau de risque sur la continuité d'exploitation. Selon ce niveau de risque, le comité décide de décoter la valeur de l'investissement de 25%, 50% 75% ou 100% (hors part couverte le cas échéant par une garantie).

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2/7)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Pour les parts détenues dans des fonds de capital investissement, la valeur d'inventaire est déterminée sur la base des dernières valeurs liquidatives disponibles.

Disponibilités en euros

La société ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE dispose des disponibilités suivantes au 31/12/2022 :

- Solde du compte bancaire Crédit Mutuel : 1 412 893,76 €.

Produit à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 676
TOTAL	6 676

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 672
TOTAL	160 672

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	31/12/2021	31/12/2022
Actions A	36 403 900	36 403 900
Actions B	7 212 700	7 912 700
Diminution valeur nominale des actions après souscription	-	-
Prime d'émission	752 529	810 139
Réserves, report à nouveau et résultat	- 4 751 387	-7 350 158
Provisions réglementées	4 730	4 730
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**39 622 472**	**37 781 311**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT –

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 337 834	1 700 942

Produits financiers

Les produits financiers de l'exercice 2022 hors reprises sur dépréciations s'établissent à 871 713 € et proviennent essentiellement des investissements dans les entreprises du portefeuille.

Charges financières

Le montant des dépréciations financières de l'exercice est de 2 337 834 €.
Ces dépréciations englobent l'ensemble des investissements réalisés pour AIIF.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 30 113€, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS –

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	
NOVESS	4 617 819
INVEST PACA	675 000
RING MISSION	622 208
Total	5 915 027

Engagements reçus

Garanties BPI cumulées sur les investissements	3 300 264
Total	3 300 264

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AVIVA VIE	SA	1205528533	70 av de l'Europe 92 270

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
Reprises de provisions	-	
Produits de cession des éléments actifs	-	
Total	**0**	
Charges exceptionnelles		
Pertes sur créance irrécouvrable	-	
Valeur comptable des éléments actifs	1 149 962	
SORTIE ALYL LJ	*949 965*	
SORTIE ROMALE RJ + réduction capital et exit AIIF	*199 997*	
Total	**-1 149 962**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 149 962**	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6 ; 833-6 et 841-6)

A / Renseignements détaillés

				Valeur comptable des titres détenus	
Participations détenues entre 10 % et 50 %	**Année de référence**	**Capital**	**Capitaux Propres**	**Quote-part du capital détenu en %**	**Brute**
ALANCIENNE	2021	11942	513 651	20,80%	600 040,00
BASE	2022	132 748	209 871	17.43%	496 122,00
BETTERFLY	2021	45 330	230 741	24,99%	399 949,00
COQ EN PATE	2022	129 700	- 216 813	32,54%	615 743,00
DREAM ACT	2022	19 121	- 171027	18,56%	399 963,00
ENTOMA	2020	27 420	- 491036	16,63%	999 459,00
ARCHER	2021	632 200	673 147	25,20%	150 000,00
ISA	Pas d'info			12,84%	200 000,00
LAFAAAC	2022	15001	- 367041	15,40%	500 042,00
LES CUISTOTS MIGRATEURS	2021		425 381	11,00%	216 517,00
MOULINOT	2020	35 348	1017 846	11,67%	1000 469,00
ONCOVIA	2021	22 156	87 617	16,15%	455 039,00
ROGERVOICE	2021	2 591	1497 328	11,86%	400 208,00
TERRETHIC	2020	351670	36 632	34,21%	698 260,00
UPCYCLE	2021	196 350	566 290	11,45%	421905,00

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE 2022

Paris, le 26 octobre 2023

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2023

Chers associés,

Veuillez trouver ci-dessous le Rapport de Gestion du Président à l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 octobre 2023.

1. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

La société ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE est une Société par Actions Simplifiée à Capital Variable régie par les dispositions légales en vigueur, et notamment par les articles L.231-1 et suivants du Code de commerce, et par les présents statuts.

Elle a été créée le 30 juin 2014.

Elle a pour objet de prendre des participations :

- dans des entreprises ayant une finalité sociale, sociétale ou environnementale ;
- dans les associations et entreprises solidaires ou d'utilité sociale qui ont une activité économique ;

et, plus généralement, de réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

La Société a également pour objectif d'obtenir l'agrément d'entreprise « solidaire », au sens de l'article L. 3332-17.1 du Code du travail.

2. ÉVOLUTIONS JURIDIQUES ET CAPITALISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ

Au 31/12/2022, le montant souscrit au capital de la SAS ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE (primes d'émissions comprises) est de 45 126 738 Euros répartis comme suit :

Associé	Nombre d'actions restantes à date	Types d'action	Montant souscrit à date	Répartition nombre actions	Répartition des droits de vote
INCO VENTURES	1	Action A	100	0,00%	0,00%
AVIVA VIE	407 585	Actions A et B	41 299 929	91,97%	91,97%
FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR	35 580	Actions B	3 769 100	8,03%	8,03%
TOTAL	**443 166**	**Action A + B**	**45 126 739**	**100%**	**100%**

Au 31/12/2022, le nombre d'actions de la SAS ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE est de 443 166 actions réparties comme suit :

Type d'actions	31/12/2022
Actions catégorie A	364 039
Actions catégorie B	79 127
Total des actions	**443 166**

3. ÉVOLUTIONS DES RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ

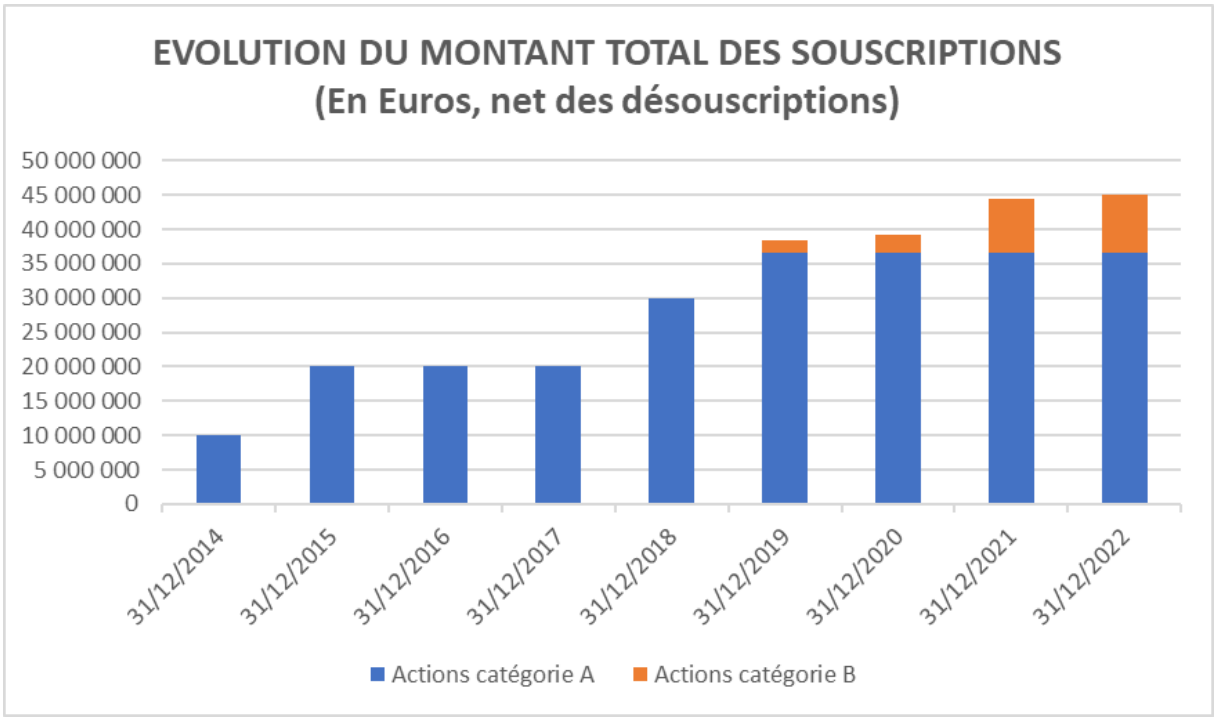
Les nouvelles souscriptions suivantes sont intervenues au capital de la société en 2022, pour un montant total de 757 610 Euros :

Associé	Date d'entrée	Type d'action	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions
FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR	27/07/2022	Actions B	7 000	757 610

Aucun remboursement d'actions n'est intervenu sur l'exercice 2022.

Au total, il résulte de ces nouvelles souscriptions, une augmentation de la dotation du fonds à hauteur de 757 610 euros sur l'année 2022.

Au 31/12/2022, en tenant compte des souscriptions, le capital s'établit à 45 126 739 euros, incluant une prime d'émission de 810 139 euros, et les capitaux propres à 37 781 311 euros.


EVOLUTION DU MONTANT TOTAL DES SOUSCRIPTIONS
(En Euros, net des désouscriptions)
50 000 000
45 000 000
40 000 000
35 000 000
30 000 000
25 000 000
20 000 000
15 000 000
10 000 000
5 000 000
0
31/12/2014
31/12/2015
31/12/2016
31/12/2017
31/12/2018
31/12/2019
31/12/2020
31/12/2021
31/12/2022
Actions catégorie A
Actions catégorie B

4. PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU INVESTISSEMENTS

4.1. Nouveaux investissements engagés

4.1.1. Investissements en direct dans des entreprises

En 2022, ABEILLE IMPACT INVESTING France a engagé les nouveaux concours financiers suivants :

Entité	Type d'investissement	Accélération / Développement	Montant de l'investissement	Type de structure	Date d'engagement	Date d'investissement
Bellevilles	Obligations	Accélération	500 000	SAS	03/05/2022	22/07/2022
Comptoir de Champagne	Obligations convertibles	Accélération	80 192	SAS	05/07/2022	29/07/2022
Exoneo	Obligations convertibles	Accélération	199 998	SAS	29/03/2022	12/09/2022
Futura Gaia	Actions	Amorçage	300 004	SAS	11/07/2022	27/01/2023
Gift for change	Obligations	Accélération	100 000	SAS	29/03/2022	30/06/2022
Kelbongoo	Compte courant	Accélération	100 000	SAS	05/09/2022	13/09/2022
Label Emmaus	Titres participatifs	Accélération	200 000	SCIC	12/12/2022	13/04/2023
Lita (ex 1001Pact)	Obligations convertibles	Accélération	200 000	SAS	03/05/2022	14/06/2022
Ludocare	Actions	Accélération	216 678	SAS	28/01/2022	
Ludocare	Actions	Accélération	283 338	SAS	28/01/2022	28/10/2022
Phenix	Actions	Accélération	336 728	SAS	25/07/2022	05/08/2022
Phenix	Compte courant	Accélération	0	SAS	25/07/2022	28/07/2022
Plateau Urbain	Actions	Accélération	60 000	SCIC	28/01/2022	03/06/2022
Plateau Urbain	Titres participatifs	Accélération	240 000	SCIC	28/01/2022	03/06/2022
Vesto	Actions	Amorçage	759 924	SAS	23/11/2022	08/02/2023
YesYes	Actions	Accélération	222 205	SAS	31/05/2022	10/10/2022
YesYes	Actions	Accélération	222 205	SAS	31/05/2022	27/09/2022
Ymoney	Actions	Accélération	250 000	SAS	27/10/2022	17/02/2023

Les nouveaux investissements engagés dans ces 14 entreprises s'élèvent donc à 4 271 272 euros (net des abandons) incluant 536 728 euros de conversion d'instruments financiers (Lita et Phenix).

4.2. Nouveaux investissements versés

4.2.1. Investissements en direct dans des entreprises

3 635 044 euros ont par ailleurs été versés auprès de 16 entreprises. La liste des investissements réalisés est la suivante :

Entité	Actions/parts sociales/créances rattachées	Obligations Convertibles	Titres participatifs	Total général
PHENIX	336 728			336 728
SIMPLON	9 920	167 680		177 600
KELBONGOO (créances rattachées part.)	100 000			100 000
YESYES	444 410			444 410
LENDAHAND	500 053			500 053
LUDOCARE	283 338			283 338
GIFT FOR CHANGE		100 000		100 000
1001PACT		200 000		200 000
LEARNENJOY		100 437		100 437
BELLEVILLES		500 000		500 000
COMPTOIR DE CHAMPAGNE		80 192		80 192
EXONEO		199 998		199 998
ENVIE AUTONOMIE		112 288		112 288
COMME LES AUTRES			200 000	200 000
PLATEAU URBAIN (parts sociales)	60 000		240 000	300 000
TOTAL	**1 734 449**	**1 460 595**	**440 000**	**3 635 044**

4.2.2. Investissements dans des Fonds

En 2022, ABEILLE IMPACT INVESTING France a investi auprès du fonds ESS PACA (anciennement INVESS'T PACA), à hauteur de 360 000 euros suite aux appels de fonds de la société de gestion :

Fonds	Type d'investissement	Date de l'investissement	Montant de l'investissement
ESS PACA	Souscription de parts du fonds	16/10/2022	150 000
ESS PACA	Souscription de parts du fonds	14/12/2022	210 000

Le montant total investi dans ESS PACA s'établit ainsi au 31/12/2022 à 675 000 euros (prime de souscription comprise).

En 2022, ABEILLE IMPACT INVESTING France a par ailleurs réalisé ses premiers versements à hauteur de 622 208 euros auprès du fonds RING MISSION, suite aux appels de fonds de la société de gestion :

Fonds	Type d'investissement	Date de l'investissement	Montant de l'investissement
RING MISSION	Souscription de parts du fonds	04/04/2022	522 208
RING MISSION	Souscription de parts du fonds	23/06/2022	70 000
RING MISSION	Souscription de parts du fonds	18/07/2022	30 000

Le montant total investi dans RING MISSION au 31/12/2022 est de 622 208 euros.

En 2022, ABEILLE IMPACT INVESTING France n'a pas reçu d'appel de fonds du fonds NOVESS.

Le montant total investi dans NOVESS au 31/12/2022 est de 4 617 819 euros.

4.3. Plus-values et moins-values latentes

En tant que société d'investissement, ABEILLE IMPACT INVESTING France détient un portefeuille de participations sur lesquelles, en fonction de leur situation économique et financière et de leurs perspectives de développement, des plus-values et moins-values latentes sont comptabilisées chaque trimestre lors du Comité de Valorisation de la société.

Les moins-values latentes comptabilisées au 31 décembre 2022 font l'objet d'un provisionnement systématique dans les comptes de la société, à chaque clôture d'exercice.

A contrario, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte dans les comptes annuels. Elles sont prises en compte (comme les moins-values) dans le calcul de la valeur liquidative par action, établie chaque trimestre par le Comité de Valorisation, qui correspond au prix de souscription et de dé-souscription des parts de la société.

Les moins-values latentes nettes de garanties BPI, qui correspondent au 31/12/2022 aux provisions comptabilisées lors de la clôture annuelle, s'élèvent à 5 569 292euros et se détaillent comme suit :

Entité	Total investissement initial	Valorisation portefeuille	Moins-values latentes	% Part garantie BPI	Garantie BPI	Stock de provision au 31/12/2022 (actif immobilisé)
1D Lab	200 000		-200 000	70%	140 000	-60 000
Alancienne	300 000	58 547	-241 453	70%	169 017	-72 436
Alancienne	300 040	22 521	-277 519	50%	138 759	-138 759
Auticiel	199 900	149 925	-49 975	50%	24 988	-24 988
Base	496 122	139 431	-356 691	50%	178 345	-178 345
Comptoir de Campagne	150 001	64 177	-85 824	70%	60 077	-25 747
Comptoir de Campagne	160 000	68 455	-91 545	50%	45 773	-45 772
Coq en Pâte	615 742		-615 742	50%	307 871	-307 871
Les Cuistots migrateurs	216 517	94 956	-121 560	70%	85 092	-36 468
DreamAct	99 970	76 516	-23 454	70%	16 418	-7 036
DreamAct	199 995	99 998	-99 997	50%	49 999	-49 998
DreamAct	99 998	53 499	-46 499	0%		-46 499
Ecomouton	181 319	117 987	-63 332	50%	31 666	-31 666
Entoma	999 459	259 416	-740 043	50%	370 022	-370 022
Exonéo	399 995	201 089	-198 907	70%	139 235	-59 672
Gifts for change	349 795	175 758	-174 037	50%	87 018	-87 019
Gifts for change	100 000	50 376	-49 624	0%		-49 624
Goshaba	439 999	226 479	-213 521	50%	106 760	-106 760
Groupe Id'ees	500 021	472 599	-27 422	0%		-27 422
Karethic	399 130	103 684	-295 446	50%	147 723	-147 723
Karethic	299 130	76 553	-222 577	0%		-222 577
Kawaa	148 469	111 352	-37 117	50%	18 559	-18 559
Kelbongoo	399 927		-399 927	50%	199 963	-199 964

Kelbongoo	175 000		-175 000	0%		-175 000
Label Emmaüs	200 000	150 000	-50 000	70%	35 000	-15 000
Lafaaac	500 042	375 031	-125 011	50%	62 505	-62 506
Lemon tri	125 000	119 489	-5 511		0	-5 511
Learn enjoy	250 002	125 001	-125 001	50%	62 500	-62 501
Matrice	250 000	187 500	-62 500	50%	31 250	-31 250
Oncovia	399 990	71 430	-328 560	50%	164 280	-164 280
Oncovia	55 049	13 762	-41 287	0%		-41 287
Scitior / Solaire Box	400 050		-400 050	50%	200 025	-200 025
Scopelec	1 000 000		-1 000 000			-1 000 000
Simplon	369 916	164 480	205 436	50%	102 718	-102 718
Smart and Blue / Hydrao	300 000	242 674	-57 327	70%	40 129	-17 198
Upcycle	172 410	126 000	-46 410	50%	23205	-23 205
Upcycle	99 963	52 200	-47 763	70%	33 434	-14 329
Upowa	199 999	8 299	-191 700	70%	134 190	-57 510
Upowa	49 998	2 075	-47 923	50%	23 962	-23 962
Upowa	207 123	8 252	-198 871	0%		-198 871
Waste is More	174 900		-174 900	70%	122 430	-52 470
NovESS	4 617 819	3 759 500	-858 319	0%	0	-858 319
InvESST PACA	675 000	589 485	-85 515	0%	0	-85 515
Ring Mission	622 208	559 300	-62 908	0%	0	-62 908
TOTAL	18 099 998	9 177 796	-8 922 204		3 352 913	-5 569 292

Les plus-values latentes pour leur part, s'établissent suite aux travaux du Comité de Valorisation à 8 708 398 Euros au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

Entité	Total investissement initial	Valorisation portefeuille	Plus-Values Latentes nettes de garanties BPI au 31/12/2022
1001Pact	795 082	2 772 165	1 977 083
Archer	150 000	235 742	85 742
Betterfly	399 949	669 602	269 653
Comptoir de campagne	89 163	94 100	4937
DOOK	965 640	1 259 611	293 971
Ecomouton	269 231	288 077	18 846
Ethical Property Europe	250 074	302 126	52 052
ETIC	699 998	890 200	190 202
Groupe ID'EES	149 839	150 793	954
Kawaa	149 969	180 539	30 570
Klaxit	300 005	913 344	613 339
Learn enjoy	100 437	102 599	2162
Lemon Tri	425 003	595 385	170 382
Modetic - 1083	500 000	995 122	495 122
Moulinot	1 000 469	1 969 419	968 950
Optima	564 195	746 410	182 215
Phénix	951 524	4 631 130	3 679 607
RogerVoice	400 208	1 200 030	799 822
Simplon.co	877 606	1 112 005	234 399
Smart and blue	290 001	297 507	7 506
Sunna Design	800 000	1 221 640	421 639
Télégrafik	300 021	361 274	61 253
Upcycle	149 532	153 000	3 468
TOTAL	**10 577 946**	**17 169 625**	**8 586 791**

4.4. Valeur liquidative

Le Règlement Intérieur de la société, détermine la façon dont la valeur liquidative des actions est calculée chaque trimestre :

A compter du 28 juin 2019, la valeur de souscription des nouvelles actions A et B la SAS ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE, est égale à la dernière valeur liquidative par action. Celle-ci est déterminée chaque trimestre par le comité de valorisation, dans les 15 jours suivant la fin du trimestre civil, et calculée comme suit jusqu'à la fin du premier trimestre suivant la fin de l'année N+1 (la base du calcul suivant, à la fin du second trimestre N+1, étant recalée sur les capitaux propres au 31/12/N, qui seront alors connus, les comptes au 31/12/N ayant été approuvés) :

Capitaux propres au 31/12/N-1
+ Souscription au Capital depuis le 31/12/N-1
+ Produits financiers depuis le 31/12/N-1
- Charges financières depuis le 31/12/N-1
- Frais de gestion et autres charges d'exploitation 31/12/N-1
+ Plus-values / Moins-Values Latentes du portefeuille non intégrées au Capitaux Propres au 31/12/N-1
= Juste Valeur de Marché de la Société
/Nombre d'actions de la Société
= Valeur Liquidative par action

Un éventuel remboursement par la société de ses actions à un actionnaire, dans les conditions prévues par les statuts, se fera également sur la base de la valeur liquidative.

Les valeurs liquidatives arrêtées en 2022 par le Comité de Valorisation ont été les suivantes :

Date de Valorisation	Valeur liquidative de l'action
31/03/2022	109,40
30/06/2022	108,23
30/09/2022	110,21
31/12/2022	110,54

4.5 Remboursements / Sorties

ALYL :

La sortie des actions ALYL comptabilisées pour 500 K€, et celle des obligations comptabilisées pour 450 K€ est liée à la liquidation judiciaire de la société le 07/06/2022.

ROMALE :

La sortie des actions ROMALE comptabilisée pour 200 K€ s'explique par le PV d'AG du 28/07/2022. Suite à la réduction du capital notre participation a été réduite à 0.

OPTIMA :

La deuxième moitié des obligations convertibles a été totalement remboursée au 31/12/2022 à hauteur de 112,5 K€.

ECOMOUTON :

Les obligations souscrites en 2017 ont été partiellement remboursées le 13/07/2022 à hauteur de 75 K Euros (augmenté des intérêts et de la Prime de Non Conversion de 7%). Ainsi, le nominal restant à rembourser s'élève à 135 K€.

LA CRAVATE SOLIDAIRE :

Remboursement du solde des obligations à hauteur de 94 K€ au 31/12/2022.

LE RELAIS :

Le fonds AIIF a souscrit 320 K€ en titres participatifs en 2015. Ils ont été entièrement remboursés le 28/01/2022.

4.6 Passage en Dotations / Reprises sur provisions

Remarque concernant la méthode comptable retenue : *il a été décidé de ne pas extourner les provisions sur l'exercice 2021 au 01/01/2022 mais de comptabiliser les compléments (consécutifs à la différence entre 2021 et 2022) en dépréciation ou reprise.*

ALANCIENNE :

À fin novembre 2022, la trésorerie s'élevait à 310 K€, ce qui représente un cash burn moyen mensuel de 70 K€ sur le S2 2022 derniers mois et qui devrait se réduire à 40 K€ sur les mois à venir, permettant de tenir jusqu' à fin juin 2023.

En 2022, Alancienne a généré 576 K€ de CA soit 12% de moins qu'en 2021. Malgré l'investissement de 2/3 des fonds levés en 2021, notamment sur le marketing, l'entreprise ne parvient pas à retrouver le niveau d'activité généré à la faveur de la crise covid en 2020. Le coût d'acquisition client a ainsi presque doublé en 2022, passant de 54€ à 98€. Alancienne poursuit son développement à Paris avec 1228 nouveaux clients et à Lyon où le CA s'élève à 55 K€ (9,5%) en 2022. La part de l'activité Bordelaise dans le CA reste faible avec seulement 1% (7 K€).

Une dotation aux provisions pour dépréciation de 211 K€ a donc été comptabilisée sur l'exercice 2022.

ALYL :

La société a été liquidée le 07/06/2022. Par conséquent une reprise sur provision pour dépréciation de 475 K€ a été comptabilisée.

BASE :

Au 31/12/2022, l'atterrissage de trésorerie est de 324 K€, soit une consommation de 270 K€ sur l'année, dont 319 K€ liés au remboursement de la dette financière.

Lors de l'AG du 14/03/2022, un nouveau Président et un nouveau DG ont été nommés suite à la démission du précédent PDG. Cette nouvelle direction devrait pouvoir impulser une nouvelle dynamique commerciale, qui est un point faible de Base lors des précédentes années.

Après un recul de près d'un quart en 2021, le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 2,03 M€ (+36% vs.2021) au-dessus du niveau d'activité de 2020 ainsi que du prévisionnel 2022. La restructuration entamée cette année a permis de retrouver l'équilibre vis-à-vis de l'exploitation. Néanmoins, l'inflation a aussi généré une augmentation des charges qui réduit l'excédent d'exploitation espéré sur la période. BASE est malgré tout parvenu à dégager un profit sur l'année contrairement à ce qui avait été anticipé.

Une dotation aux provisions supplémentaires de 42 K€ a été comptabilisée au 31/12/2022.

BETTERFLY :

En 2022, Betterfly améliore nettement son chiffre d'affaires avec une augmentation proche de 100%. Le résultat net connaît lui aussi une très forte croissance (93%) et confirme la rentabilité élevée de la startup. Ces bénéfices ont notamment permis à l'entreprise de poursuivre son désendettement, et de réaliser plusieurs recrutements.

En conséquence, une reprise sur provision pour dépréciation de 150 K€ a été comptabilisée en 2022.

COMPTOIR DE CAMPAGNE :

La société a obtenu un bridge en Août 2022 pour finaliser une levée de fonds avant fin 2022. Toutefois, le leveur de fonds mandaté et la société n'ont pas réussi à convaincre des investisseurs. Malgré une dynamique commerciale positive et la mise en place d'un plan de restructuration pour réduire les charges fixes, la consommation de trésorerie reste forte. La provision pour dépréciation s'élève à 71 K€ au 31/12/2022 après une dotation de 70 K€ en 2022.

Le modèle économique n'est aujourd'hui pas éprouvé et, sans un apport de trésorerie conséquent, l'entreprise ne pourra pas financer les prochaines années du plan. La situation était donc critique début 2023, mais la société a mobilisé de nouveaux apports d'investisseurs lui assurant une visibilité jusqu'à fin 2023.

COQ EN PATE :

En 2022, le C.A. de l'entreprise est resté stable par rapport à 2021, la sortie de la période COVID n'ayant eu lieu que progressivement au cours du premier semestre. Malgré un très gros effort sur la maîtrise des charges, l'entreprise a équilibré son résultat, mais pas généré les excédents lui permettant de rembourser ses dettes. Elle s'est placée en sauvegarde pour cette raison en novembre 2022. En conséquence, une provision de 308 K€ est comptabilisée au 31/12/2022 après une nouvelle dotation de 83 K€.

Pour 2023, l'entreprise vise 0,95 M€ de C.A. et l'équilibre, après avoir fortement réduit ses charges. Elle vise à recentrer progressivement sa production en France, avec une marque identifiée comme plus « qualitative ». Les tensions de trésorerie restent fortes mais le gel puis l'étalement des échéances de dettes dans le cadre du plan de sauvegarde devraient lui permettre de passer le cap.

LES CUISTOTS MIGRATEURS :

En 2022, LCM a retrouvé un niveau d'activité similaire à la période pre-covid. Cependant, il n'est pas suffisant pour atteindre le seuil de rentabilité. L'entreprise a un résultat net négatif de 398k€ entraînant des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social. Des efforts importants ont été entamés pour améliorer la marge et le taux de productivité des cuisines.

Par conséquent, une nouvelle dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 20 K€

Selon le budget 2023, le chiffre d'affaires devrait dépasser 4M€ avec un REX positif. Le début d'année 2023 a été impacté par les grèves (80k€ de CA annulé sur la période). Le mois de juin devrait toutefois connaître un niveau d'activité record. La marge commerciale reste à un bon niveau (63% en YTD, soit +3,2pp vs. budget et +7,2pp vs. Q4'22). A fin avril 2023, un EBITDA positif qui reflète une meilleure gestion des dépenses.

DREAMACT :

En 2022, une banque d'affaires a été mandatée pour céder l'activité. Au vu des offres reçues, il a été décidé de céder seulement l'activité B2C (offre reçue pour 100k€) pour recentrer l'activité de Dreamact sur le B2B. L'activité B2B est rentable et connaît une forte croissance depuis plusieurs années. La croissance est cependant consommatrice de trésorerie en raison du BFR important de l'activité. A cela s'ajoute un endettement important de la structure (>1M€) avec des échéances de c.200k€ par an. Au vu de la taille actuelle et des perspectives de l'activité B2B, un rééchelonnement de la dette est indispensable pour maintenir en vie la structure. Des discussions en ce sens ont été entamées début 2023.

Par conséquent, une nouvelle dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 59 K€.

ECOMOUTON :

À mi-décembre 2022, la trésorerie s'élevait à 92 K€, en légère augmentation par rapport au 31/12/2021 et malgré le remboursement partiel des OC en juin 2022 à hauteur de 75 K€. Le chiffre d'affaires d'Ecomouton n'a augmenté que de 2% en 2022, pour s'établir à 1,97 M€, 9% inférieur aux 2,17 M prévus par le business plan. Malgré l'augmentation nette du nombre de sites (+40 sur l'année), la perte de deux clients grands comptes (SNCF et ville de Metz) explique la stagnation du chiffre d'affaires sur l'année. A l'inverse, l'EBE a diminué de 60% en 2022, notamment à cause de la hausse des charges de personnel qui s'explique par l'embauche de 2 commerciaux pour 100K€/an au total. Cela explique entre autres la baisse du résultat net de 123 K€, qui est donc négatif en 2022.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 32 K€.

ENTOMA :

L'entreprise est en difficulté suite à l'enchaînement de plusieurs événements défavorables : perte de gros distributeurs suite aux déboires avec l'état sur l'autorisation ou non de commercialiser des insectes, crise du covid qui diminué drastiquement le nombre d'apéros (sur lequel s'était positionné Jimini's), inflation, crise énergétique, etc.

Les entrepreneurs sont fatigués et manquent de moyens financiers. Nous avons déjà allégé la charge financière en abaissant le taux d'intérêt des OC et en reportant leur facturation. Les fondateurs n'ont pas souhaité convertir les OC dans la situation actuelle, la valorisation aurait été trop défavorable pour eux sur la dilution.

Les cofondateurs ont néanmoins réussi à obtenir une première lettre d'intention d'un repreneur potentiel, qui leur permettrait d'avoir plus de moyens et d'assurer la pérennité de l'entreprise. Une proposition de valorisation est attendue fin janvier 2023. Elle devrait porter sur 100% des titres.
La nouvelle dotation aux provisions pour dépréciation s'élève à 127 K€. La provision s'élève à 243 K€ au 31/12/2022.

En parallèle, l'entreprise est en discussion avec l'Etat pour obtenir des réparations suite à une décision juridique favorable à Entoma. Le montant et les délais sont inconnus pour l'instant mais l'indemnité pourrait se chiffrer en centaines de milliers d'euros voire plus.

EXONEO :

En 2022, le chiffre d'affaires connaît une augmentation importante (+180%), malgré la forte baisse des commandes en Russie et en Ukraine.

Un bridge a été réalisé, auquel le fonds AIIF a participé à hauteur de 200k€.

Pour 2023, la startup lance son nouveau produit Mahi, bien plus performant qu'Upya. Ce produit permettant une marge plus importante qu'Upya est le levier qui permettra à Exoneo d'atteindre une plus forte croissance, puis la rentabilité. Entre-temps, la société doit trouver de nouveaux financements en 2023, en dette bancaire et en bridge, afin de réaliser le plan de développement qui lui permettrait de réaliser une levée de fonds en 2024 auprès de nouveaux entrants.

Dans ce contexte une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée pour 45 K€. La provision s'élève à 60 K€ au 31/12/2022.

GIFTS FOR CHANGE :

En 2022, Gifts for Change connaît une baisse importante de son chiffre d'affaires (-28%) suite à la non signature de deals conséquents, comme cela avait pu être le cas en 2021 (La

Redoute, Micromania). De plus, de nombreuses signatures attendues ont été annulées, expliquant le résultat net négatif (- 587 K€).

Par conséquent, une nouvelle dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 105 K€.

GOSHABA :

En 2022, l'entreprise a poursuivi le développement de son chiffre d'affaires, à 1306 K€, validant la pertinence de son offre de « gamification » des processus de recrutement, même si le résultat reste fortement négatif avec un EBE à -1409 K€, du fait des équipes déployées dans les domaines RetD, marketing et commercial suite à la levée de fonds de décembre 2021.

Après avoir bouclé fin 2021 une levée de fonds de 3,5 M€, dont 2,5 M€ apportés par Orange Ventures, et 1 M€ par les investisseurs historiques (dont AIIF, 150 K€), et avoir quasiment doublé son C.A. en 2022, l'entreprise vise pour 2023 une poursuite de l'accélération de sa performance commerciale, en réduisant ses pertes afin de tendre vers la rentabilité. Les réalisations des 3 premiers mois (303 K€ de CA, pour un BP à 358 K€ sur le premier trimestre et à 2 M€ sur l'année 2023) , ne dessinent pas clairement la tendance (respect ou non du BP) sur l'année.

Dans ce contexte une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée pour 107 K€.

GROUPE ID'EES :

À fin juin 2022, la trésorerie de Groupe ID'ées s'élevait à 18 M€ et le groupe possédait également une créance de 1,8M€ au titre du versement à venir du solde de CICE, donnant un niveau de confort élevé pour financer le lancement des nouvelles agences d'ETTI. La trésorerie à la fin du 3ème trimestre reste saine avec 21,1 M€ de disponibilités.

En 2022, le chiffre d'affaires de Groupe ID'EES a augmenté de 9%, dépassant ainsi le niveau d'activité pré-crise. Mais malgré la hausse des produits d'exploitation, l'EBE s'est dégradé sur l'année notamment à cause de la hausse des charges externes (+10,5%) et de la masse salariale (+8,2%). Cette hausse des charges de personnel malgré une diminution de 7% du nombre d'ETP s'explique par une revalorisation des salaires indexée sur l'augmentation du SMIC en 2022. Ainsi, le résultat net se dégrade de 7% en 2022.

Par conséquent, une nouvelle dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 27 K€.

KAWAA :

Le BP 2022 a été révisé à la baisse en Juillet 2022 : Kawaa table sur 130k€ de CA, du au retard pris par les opérations. La trésorerie est saine avec 720k€ en Juillet 2022.
Le CA de Kawaaa repose sur la capacité à finaliser des opérations immobilières dont le calendrier se décale très souvent. Le projet le plus avancé, à Puteaux, a été abandonné après de nombreux contretemps. D'autres lieux sont dans le pipe à des stades avancés (Lille, Douai) ou exploratoires (Sceaux, Nevers). Le BP était irréaliste et le contexte marché de remontée des taux d'emprunt ralentit encore les opérations. Mais l'équipe est désormais très bien entourée au CS pour prendre les meilleures décisions. Le recrutement est en cours pour mettre l'accent sur le sourcing de lieux et de projets.
Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 19 K€.

KELBONGOO :

En 2022, la situation de Kelbongoo s'est de nouveau dégradée avec une baisse de 20% du chiffre d'affaires. Le changement des habitudes de consommation post-pandémie, la concurrence accrue sur le marché de Kelbongoo et la forte augmentation des charges de personnel due à l'ouverture de nouvelles boutiques expliquent cette situation. L'entreprise est entrée en redressement judiciaire en janvier 2023, puis a été liquidée.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 375 K€.

LAFAAAC :

En 2022, l'entreprise a réalisé un total de produits d'exploitation de 434 K€ bien en dessous des prévisions à 1 177 K€. Le résultat net s'établit à -666 K€. Un plan de maintien d'activité a été mis en place avec une réduction des dépenses et un plan d'actions commerciales concentrées sur les meilleures opportunités.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 63 K€.

LEMON TRI :

L'entreprise a poursuivi en 2022 sa croissance, le CA passant à 7,7M€ soit une progression de 45% par rapport à 2021. Le RN reste fortement négatif à hauteur de -621 K€. Cela est dû à un manque de 1M€ d'opportunités commerciales non gagnées, au maintien du plan de recrutement, aux charges de déménagement non prévues et au décalage des répercussions de l'inflation entre les créances clients et les dettes fournisseurs. De fortes pertes de rentabilité sont visibles sur les activités BRAND et CONSIGNE.

Pour 2023, l'entreprise a établi un budget conservateur basé sur les mêmes hypothèses que les années précédentes, avec une croissance attendue du CA de 53%. L'entreprise ne prévoit pas de rentabilité à horizon 2023, avec un RN de -324k€. L'ouverture des nouvelles villes en 2023 est mise à l'arrêt ainsi que d'autres activités suite au départ du DAF et de la

contrôleuse de gestion en janvier 2023. Lemon Tri prévoit une réorganisation de l'équipe finance. Elle n'était pas en mesure à la date du comité de valorisation, de fournir un estimatif du compte de résultat sur le premier trimestre.

Dans ce contexte une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée pour 6 K€.

MATRICE :

A fin décembre 2022 la trésorerie s'élevait à 105 K€ et devrait être significativement renforcée courant février 2023 grâce à un versement de 785 K€ dans le cadre d'un programme financé par la Banque des Territoires. Matrice est actuellement en phase de recherche de financement en quasi fonds propres afin de continuer à financer son développement. La perte de l'exercice 2022 devrait s'élever à -432 K€, significativement moindre que le budget prévu, mais ce qui représente toujours une perte élevée au regard de la taille de l'association.

La perte de 2022 s'explique notamment par le déficit généré par la partie Matrice Ecole (-272K€), en partie lié à des processus de facturation complexes et chronophages. Par ailleurs, la performance commerciale est en retrait des attentes en début d'année sur les autres activités.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 31 K€.

ONCOVIA :

La trésorerie est de 69 K€ à fin décembre, et va continuer à diminuer dans les prochains mois.

Le CA 2022 est de 916 K€ soit une baisse de 4% par rapport à l'activité de l'année 2021. L'entreprise a choisi d'arrêter les investissements sur son site "Amenovia" afin de se consacrer pleinement à la relance du site historique « Oncovia ».

Oncovia est parvenue à réduire ses coûts considérablement sur l'exercice. La forte réduction des coûts devrait permettre l'atteinte de l'équilibre courant 2023. Oncovia recherche en parallèle un partenaire afin d'assurer la prochaine page de son histoire.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 99 K€.

SOLAIRE BOX / HOMAJ :

Entrée en liquidation judiciaire de la société au Q4 2022.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 100 K€.

SCOPELEC TP

Au 31 mars 2022, la trésorerie du Groupe était de de 60,3 M€, tandis que la dette Moyen & Long Terme s'élevait à 88,7 M€, soit une position de dette nette de 28,4M€. Nous n'avons pas obtenu de données plus récentes, le Management de Scopelec dédiant l'intégralité de son temps à la recherche de repreneurs pour assurer la pérennité de l'entreprise.

La société avait été placée en sauvegarde le 29/03/2022, suite à la perte de plusieurs contrats avec Orange correspondant à environ à un tiers de son CA, soit 150K€. Le PSE qui en découle est évalué à 50 M€, ce que Scopelec ne peut financer et a entraîné la décision du tribunal de commerce de placer la structure en sauvegarde.

La société a été placée en redressement judiciaire le 05/10/2022, conséquemment à l'absence de perspective viable, quant à la continuité d'activité avec Orange. Aucune solution n'a été trouvée à date avec l'opérateur pour financer le PSE.

La coopérative a été reprise par le groupe Circet fin 2022, mais la perspective de recouvrir les créances pour les fonds AIIF et Inco Investissement est très limitée.

Par conséquent, une dotation complémentaire aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 250 K€.

SMART AND BLUE / HYDRAO :

- Le CA 2022 est de 1,3 M€, assez éloigné de l'objectif de 1,6 M€. Le RN est de -274 K€ et la trésorerie s'établit à 434 K€ au 31/12/2022. Une nouvelle levée de fonds ou une cession de la société est nécessaire d'ici fin 2023 (plus de cash en octobre/novembre a priori).

Le CEO est mobilisé par l'opérationnel et la préparation de la levée. Un nouveau directeur commercial est arrivé en Juillet.

- Exit: Une banque d'affaires a été mandatée pour identifier un partenaire ou un nouvel investisseur. Plusieurs repreneurs potentiels étudient le dossier mais aucun n'a annoncé faire une offre pour l'instant. La procédure prend du temps et le risque existe que l'entreprise ne puisse pas tenir assez longtemps ou soit dans une position défavorable de négociation par manque de liquidité.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 17 K€.

SUNNA DESIGN :

À fin décembre 2022, la trésorerie s'est renforcée à trésorerie s'élève à 700K€, ce qui au regard de l'évolution du BFR lié au projet togolais et à la croissance de l'activité pourrait générer de fortes tensions de trésorerie à court terme.

En 2022, le chiffre d'affaires devrait s'établir à 18M€ selon le prévisionnel (dont 9M€ pour le projet au Togo), principalement porté par l'activité en Afrique de l'Ouest et aux Etats-Unis. La bonne maîtrise des charges sur l'exercice a permis à Sunna Design de dégager un excédent brut d'exploitation 6 fois plus important en 2022 mais devrait néanmoins générer un résultat encore très négatif en raison des dotations aux amortissements, reflétant les efforts de R&D des exercices précédents.

En conséquence, une reprise sur provision pour dépréciation de 104 K€ a été comptabilisée en 2022.

TOMATO & CO / ROMALE :

La trésorerie de Tomato est restée très basse tout au long du S1 2022, ce qui a poussé le dirigeant à lancer une nouvelle levée de fonds à l'été 2022, dont le montant des marques d'intérêt serait de 80 K€ (dont 30 K€ de la part du CEO et de la COO). L'entreprise a été placée en RJ et la date de cessation de paiement a été établie par le tribunal de commerce au 01/02/2022.
L'entreprise a été placée en redressement judiciaire le 16/02/2022 avec une durée d'observation de 6 mois. Suite à la réduction de capital notre participatin a été réduite à 0.

En conséquence, une reprise sur provision pour dépréciation de 100 K€ a été comptabilisée en 2022.

UP CYCLE :

En 2022, Up Cycle a lancé 2 nouveaux produits menant à une nouvelle hausse du chiffre d'affaires.

En 2023, la société dispose de suffisamment de trésorerie pour tenir jusqu'au mois de juin, dans l'attente d'une levée de fonds auprès de nouveaux investisseurs. Les retards pris dans cette opération de financement, ainsi que des difficultés commerciales importantes, fragilisent la société et ont conduit à l'entrée en conciliation d'Upcycle au 2ème trimestre.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 38 K€.

UPOWA :

En 2022, UpOwa a subi une perte importante de son chiffre d'affaires (-24%).
Le résultat net s'est lui aussi considérablement dégradé (-2068K€).
Sur le 4ème trimestre 2022, UpOwa a réalisé 51% de son volume de vente annuel et a atteint un EBITDA positif, laissant présager une bien meilleure année 2023.

En 2023, UpOwa souhaite poursuivre sa restructuration, avec l'atteinte d'un EBITDA positif. Une levée de fonds ou une cession de l'entreprise sera nécessaire en 2023.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée en 2022 pour 162 K€.

FONDS NOVESS :

Au 31/12/2022, le Fonds AIIF a été appelé à hauteur de 4 617 819 € (sur un engagement total de 5 M€) dans le Fonds NovESS en souscrivant 50 000 parts. Sur la base des derniers travaux de valorisation menés par l'équipe de gestion du fonds NovESS, la part est valorisée au 31/12/2022 à 75,19€.

A ce titre, une dotation aux provisions pour dépréciation a été comptabilisée au titre de l'exercice 2022 pour 157 K€, soit 858 K€ au total.

FONDS ESS PACA :

Au 31/12/2022, AIIF a investi 675 K€ dans le fonds InvESS'T PACA (sur un engagement de 1 500 000 €), et détient 150 parts. Sur la base des derniers travaux de valorisation menés par l'équipe de gestion du fonds Invess't Paca, la part est valorisée au 30/09/2022 à 1529,9€/part. Post période, deux appels de fonds totalisant 360 K€ ont eu lieu.

Ainsi, une dotation aux provisions pour dépréciation de 16 K€ a été comptabilisée, augmentant la provision à un total de 85 K€.

RING MISSION :

Au 31/12/2022, le Fonds AIIF a été appelé à hauteur de 622 208 € dans le Fonds Ring Mission (sur un engagement de 2 000 000 €) et détient 2000 parts. Sur la base des derniers travaux de valorisation menés par l'équipe de gestion du fonds Ring Mission, la part est valorisée au 30/09/2022 à 279,65 €. Il n'y a pas eu d'appels ni de distributions entre le 30/06/2022 et le 30/09/2022.

Par conséquent, une dotation aux provisions pour dépréciation a été créée pour 63 K€.

4.7. Evolution des encours d'investissement

L'encours brut investi de la société s'établit à 34 835 066 euros au 31/12/2022 (vs. 31 968 892 euros au 31/12/2021), composé uniquement d'immobilisations financières.

L'encours net (provisions déduites) s'établit à 29 265 774 euros au 31/12/2022 (vs. 27 908 206 euros au 31/12/2021), composé uniquement d'immobilisations financières.

Le stock des provisions pour dépréciation, qui s'établit à 5,6 M€, représente 16% de l'encours brut investi.

Le flux de provisions net de reprises sur l'année est de 1,5 M€, il représente 4,3% de l'encours brut investi.

5. RESPECT DU RATIO SCR ET SOLIDAIRE

5.1. Le ratio SCR

ABEILLE IMPACT INVESTING France a opté pour l'option fiscale de société de capital-risque: il faut que plus de 50 % de la situation nette soit représentée par des titres de sociétés non cotées ayant leur siège dans un État de la Communauté Européenne et qui rentrent dans le champ d'application de l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun. Ces titres peuvent être des :

- Parts (SARL par exemple)
- Actions
- Titres participatifs
- Obligations convertibles
- Avances en comptes courants (possible dans la limite de 15 % de la situation nette comptable et si la SCR détient au moins 5 % du capital de la société)

Afin de faciliter la mise en place et le respect de ce quota de 50 %, certains assouplissements existent, notamment :

- Une SCR dispose d'un délai de deux ans pour remplir le quota d'investissement de 50%
- Les sommes qui proviennent d'une augmentation de capital dans la SCR ne sont prises en compte, pour le calcul de la situation nette comptable, qu'à compter du deuxième exercice suivant celui au cours duquel elles sont libérées.
- Un délai de cinq ans pendant lequel les titres ou droits en cause sont réputés maintenus dans l'actif pour leur valeur d'acquisition en vue de l'appréciation du quota de 50 % est accordé aux SCR, lorsque ces titres ou droits qui figurent à son actif font l'objet d'une dépréciation ou d'une perte suite par exemple à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

La situation nette au 31/12/2022, sans compter la variation de capital intervenue en 2022, s'établit à 31 783 974 euros.

Au 31/12/2022, les investissements éligibles au ratio SCR représentent plus de 70% de la situation nette éligible (hors fonds de fonds). La société respecte donc le ratio SCR.

5.2. Le ratio solidaire

La société ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE respecte les ratios réglementaires « ESS » et ESUS » (respectivement 35% de l'actif investis dans les entreprises de l'ESS et 25% dans les ESUS) et est ainsi reconnu comme organisme de financement « assimilé ESUS ». Au 31/12/2022 :

- 49% des sommes restant investies dans des entreprises est investi dans des entreprises de l'ESS ;
- 39% des sommes restant investies dans des entreprises est investi dans des entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS).

Les ratios d'investissement solidaires étaient donc respectés à cette date.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Il s'agit du huitième exercice de la société.

A. BILAN AU 31/12/2022

BILAN ACTIF	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Immobilisations Financières Nettes	14 233 937	23 404 425	25 887 455	25 887 825	27 908 206	29 265 774
TOTAL IMMOBILISATIONS	**14 233 937**	**23 404 425**	**25 887 455**	**25 887 825**	**27 908 206**	**29 265 774**
Autres créances, avances et acomptes versés sur commandes	301 843	139 300	563 073	345 785	278 719	338 688
Trésorerie (Disponibilité) et VMP	3 977 506	4 820 539	8 759 279	10 296 741	11 612 809	8 413 894
ACTIF CIRCULANT	**4 279 349**	**4 959 839**	**9 322 352**	**10 642 527**	**11 891 527**	**8 752 582**
TOTAL BILAN ACTIF	**18 513 286**	**28 364 264**	**35 209 807**	**36 530 352**	**39 799 733**	**38 018 355**

BILAN PASSIF	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital Social	20 000 000	30 000 000	38 170 900	38 870 900	43 616 600	44 316 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	205 721	258 502	752 529	810 139
Réserve légale	-	-	-	-	11 782	11 782
Report à nouveau	- 891 332	- 1 544 069	- 1 749 553	- 3 354 435	- 3 130 573	- 4 763 169
Résultat de l'exercice	-652 737	- 205 484	- 1 604 882	235 644	- 1 632 596	- 2 598 771
Provisions réglementées	1 162	2 108	3 054	4 730	4 730	4 730
CAPITAUX PROPRES	**18 457 093**	**28 252 555**	**35 025 240**	**36 015 341**	**39 622 472**	**37 781 311**

Dettes bancaires et financières MLT	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF NON COURANT	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	55 417	19 969	183 913	512 745	156 495	160 772
Découverts et concours bancaires	10	20	-	45	-	-
Autres dettes courantes	766	91 719	654	2 122	20 667	76 273
PASSIF COURANT	**56 193**	**111 709**	**184 567**	**515 011**	**177 261**	**237 045**
TOTAL BILAN PASSIF	**18 513 286**	**28 364 264**	**35 209 807**	**36 530 352**	**39 799 733**	**38 018 355**

Au passif, les capitaux propres de la société s'établissent à 37 781 311 euros, dont 45 126 739 euros au titre du capital et des primes, et – 7 357 210 euros au titre du report à nouveau, du résultat et des provisions réglementées de l'année. Il n'existe pas de dette financière à moyen et long terme. Les dettes d'exploitation sont de 237 045 euros et n'appellent pas de commentaire particulier.
A l'actif, les immobilisations financières s'établissent à 29 265 774 euros, correspondant aux montants investis nets des provisions. Les disponibilités (y compris les comptes à terme), à hauteur de 8 412 894 euros, ont vocation à être progressivement investies à l'exception de 5% de l'actif de la société, conservé à titre de réserve de liquidation.

B. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2022

COMPTE DE RÉSULTAT	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES	**-**	**-**	**-**	-	-	-
Autres produits de gestion courante	-	966 132	2 114	55	-	-
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	**-**	**966 132**	**2 114**	**55**	**-**	**-**
CHARGES						
Autres achats & charges externes	-	- 683 807	- 719 976	- 889 695	- 695 353	- 757 210
Impôts et taxes	- 76	- 76	-	-	- 1 392	- 606
Autres charges de gestion courante	- 601 556	- 382 127	- 164	-	-	- 54 101
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	**- 601 632**	**- 1 066 010**	**- 720 140**	**- 889 695**	**- 696 745**	**- 811 917**
RÉSULTAT EXPLOITATION	**- 601 632**	**- 99 878**	**- 718 026**	**- 889 640**	**- 696 745**	**- 811 917**
Produits Financiers	758 551	491 830	1 472 400	921 238	556 827	1 700 942

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 808 710	- 421 459	- 1 554 086	- 760 321	- 2 049 399	- 2 337 834
RÉSULTAT FINANCIER	**- 50 159**	**70 371**	**- 81 686**	**160 917**	**- 1 492 572**	**- 636 892**
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	682 500	3 099 156	1 965 795	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		- 175 031	-	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	- 1 486 724	- 2 133 113	- 1 409 075	- 1 149 962
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 946	- 946	- 946	- 1 676	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**- 946**	**- 175 977**	**- 805 170**	**964 367**	**556 720**	**- 1 149 962**
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	**-652 737**	**- 205 484**	**- 1 604 882**	**235 644**	**- 1 632 596**	**-2 598 771**

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 811 917 euros en 2022.

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à – 636 892 euros en 2022.

Les produits financiers s'établissent à 1 701 K€ et proviennent principalement :

- à hauteur de 829 K€ de reprises sur dépréciations et provisions
- à hauteur de 135 K€ de produits financiers liés aux titres participatifs
- à hauteur de 12 K€ de produits financiers liés aux titres associatifs
- à hauteur de 1 K€ pour les autres produits financiers
- à hauteur de 4 K€ d'intérêts sur les avances en compte courant associé
- à hauteur de 575 K€ de transfert de charges financières
- à hauteur de 144 K€ de produits financiers liés aux obligations

Provisionnement des investissements

Le montant total des dotations aux provisions pour dépréciation au 31/12/2022 s'élève à 2 337 834 euros. Cela correspondant à la dépréciation des titres suivants :

- à hauteur de 211 K€ pour l'entité ALANCIENNE
- à hauteur de 42 K€ pour l'entité BASE
- à hauteur de 70 K€ pour l'entité COMPTOIR DE CHAMPAGNE
- à hauteur de 83 K€ pour l'entité COQ EN PÂTE
- à hauteur de 20 K€ pour l'entité CUISTOTS MIGRATEURS
- à hauteur de 59 K€ pour l'entité DREAMACT
- à hauteur de 32 K€ pour l'entité ECOMOUTON
- à hauteur de 127 K€ pour l'entité ENTOMA
- à hauteur de 45 K€ pour l'entité EXONEO
- à hauteur de 105 K€ pour l'entité GIFTS FOR CHANGE
- à hauteur de 107 K€ pour l'entité GOSHABA
- à hauteur de 27 K€ pour l'entité GROUPE ID'EES
- à hauteur de 19 K€ pour l'entité KAWAA

- à hauteur de 375 K€ pour l'entité KELBONGOO
- à hauteur de 15 K€ pour l'entité Label EMMAUS
- à hauteur de 63 K€ pour l'entité LAFAAAC
- à hauteur de 6 K€ pour l'entité LEMON TRI
- à hauteur de 31 K Euros pour l'entité MATRICE
- à hauteur de 99 K€ pour l'entité ONCOVIA
- à hauteur de 100 K€ pour l'entité SCITIOR / SOLAIRE BOX
- à hauteur de 250 K€ pour l'entité SCOPELEC
- à hauteur de 17 K€ pour l'entité SMART AND BLUE / HYDRAO
- à hauteur de 38 K€ pour l'entité UPCYCLE
- à hauteur de 162 K€ pour l'entité UPOWA
- à hauteur de 157 K€ pour l'entité NOVESS
- à hauteur de 63 K€ pour l'entité RING MISSION
- à hauteur de 16 K€ pour l'entité INVESST PACA

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à - 1 149 962 euros en 2022 et concerne essentiellement :

- Pour les charges exceptionnelles : la sortie de ALYL pour 1 149 962 euros.

Résultat net

Le résultat net au 31 décembre 2022 est de – 2 598 771 euros.

Ce déficit est notamment dû à des dépréciations de titres, à la liquidation judiciaire de la participation ALYL et à la sortie du capital de la société Romale.

Le résultat financier négatif contribue peu au résultat net. De plus, l'exploitation de AIIF n'est pas remise en cause dans la mesure où le déficit rencontré sur l'exercice 2022 s'explique par l'application d'un degré de prudence élevé sur des actifs en difficulté et dans la mesure où existent des plus-values latentes, pour des montants supérieurs au stock de production, ont été validées en comité de valorisation (mais ne peuvent être comptabilisées).

Le résultat exceptionnel représente 44% du résultat net.

7. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS

Néant.

8. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Néant.

9. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Compte tenu de son objet social, la société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

10. CLÔTURE DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les bilans et annexes ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les états financiers font apparaître un résultat déficitaire de – 2 598 771 Euros.

11. RÉINTÉGRATION FISCALE

Dans les comptes de l'exercice 2022, les charges suivantes sont réintégrées fiscalement (notamment car régime particulier) :

- Moins-values nettes long terme imposées au taux de 0% : 2 250 804 euros
- Réintégrations diverses (régime de faveur SCR) : 143 966 euros

12. EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Variation des Capitaux Propres
En 2022, le capital de la société Abeille Impact Investing France a été augmenté à une seule reprise :
- De 7 000 actions de catégorie B par le FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR, pour un montant de 757 610 €, incluant une prime d'émission de 57 610 € soit une augmentation nette de prime de 700 000 €.

Investissements réalisés
Actions
- Dans la société Lendahand/Hands-on B.V par la souscription de 3 833 actions pour un investissement de 500 053 €
- Dans la société Dook par la souscription de 363 actions pour un investissement de 250 470€ (opération décaissée en 2023)

- Dans la société Ludocare par la souscription de 8 586 actions pour un investissement de 283 338 €
- Dans la société Phénix par la souscription de 194 640 actions pour un investissement de 336 727€
- Dans la société Simplon par la souscription de 1 464 actions pour un investissement de 332 123 € (obligations converties en actions)
- Dans la société Simplon par la souscription de 625 actions pour un investissement de 200 000 € (obligations converties en actions)
- Dans la société Simplon par la souscription de 31 actions pour un investissement de 9 920 €
- Dans la société YesYes par la souscription de 2 242 actions pour un investissement de 222 205 €
- Dans la société YesYes par la souscription de 2 242 actions pour un investissement de 222 205 €

Obligations
- Dans la société Bellevilles par la souscription de 500 obligations pour un investissement de 500 000 €.
- Dans la société Comptoir de Campagne par la souscription de 43 114 obligations pour un investissement de 80 192 €
- Dans la société Dook par la souscription de 363 obligations pour un investissement de 250 470 € (Opération décaissée en 2023)
- Dans la société Envie Autonomie par la souscription de 112 288 obligations pour un investissement de 112 288 €
- Dans la société Exonéo par la souscription de 37 523 obligations pour un investissement de 199 998 €
- Dans la société Gifts for Change par la souscription de 10 000 obligations pour un investissement de 100 000 €
- Dans la société LearnEnjoy par la souscription de 507 obligations pour un investissement de 100 437 €
- Dans la société 1001Pact/Lita.co par la souscription de 200 000 obligations pour un investissement de 200 000 €
- Dans la société Simplon par la souscription de 167 680 obligations pour un investissement de 167 680 €

Titres participatifs
- Dans la société Comme les Autres par la souscription de 2 000 titres participatifs pour un investissement de 200 000 €.
- Dans la société Plateau Urbain par la souscription de 2 400 titres participatifs pour un investissement de 240 000 €.

Autres participations
- Dans la société Kelbongoo, 100 000€ ont été appelés en compte courant d'associé sur l'exercice 2022.
- Dans la société Plateau Urbain, 60 000 € ont été souscrit en parts sociales sur l'exercice 2022.
- Dans le fonds INVEST PACA pour un investissement de 360 000 €

- Dans le fonds RING MISSION pour un investissement de 622 208 €

Sorties et Cessions de Participations

- Les obligations La Cravate Solidaire ont été totalement remboursés au 03/11/2022 à hauteur de 94 000 Euros.
- Les actions Alyl ont été sorties du portefeuille suite à la liquidation judiciaire de la société ; le montant s'élève à 499 994 €
- Les obligations Alyl ont été également sorties pour les mêmes raisons ; le montant s'élève à 449 971 €
- Les actions Tomato&co ont été sorties du portefeuille suite à la sortie d'AIIF du capital de la société ; le montant s'élève à 199 997 €
- Le fonds AIIF a souscrit, auprès de la société OPTIMA, 225K euros en obligations convertibles en 2015 dont la moitié ont été remboursées au 31/12/2021 et l'autre moitié au 31/12/2022.
- Les obligations ECOMOUTON souscrites en 2017 ont été partiellement remboursées le 13/07/2022 à hauteur de 74,6K euros
- La totalité des obligations SIMPLON, soit 532 194 €, ont été converties en actions le 18/02/2022
- Les titres participatifs LE RELAIS NPDC ont été remboursés entièrement le 28/01/2022 pour un montant de 320 000 €

La crise de la COVID-19

Les conséquences de la crise sanitaire sur le portefeuille ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE ont été prises en compte dans l'établissement des comptes 2022.
La crise du COVID s'est traduite dans certains des secteurs d'investissement de la Société, par un arrêt durable ou une grave désorganisation de la production, parfois largement compensé par des aides directes (secteur de la restauration par exemple) et parfois beaucoup moins (secteur de la formation par exemple). Dans la quasi-totalité des cas, les entreprises ont augmenté leur endettement en contractant des PGE, qu'elles doivent désormais rembourser, ce qui contribue à fragiliser leur trésorerie.

La guerre en Ukraine

Le principal effet indirect de cette guerre (combinée à la crise du COVID qui l'a précédée) sur le portefeuille d'investissement de la société, résulte de la forte augmentation de l'inflation et de l'augmentation des taux d'intérêt qu'elle a provoquée. Ces facteurs ont induit de brusques changements de comportement des consommateurs, en particulier :
- Dans le domaine du bâtiment, avec une quasi-mise à l'arrêt des prises de commande sur la construction de maisons individuelles, consécutive d'une très forte augmentation des prix des matériaux et de la main d'œuvre en 2022. Cette évolution a été fatale à l'entreprise Homaj/Solaire Box présente dans le portefeuille du fonds, comme à d'autres constructeurs de maisons individuelles
- dans le domaine alimentaire : baisse des achats auprès des circuits "qualitatifs" comme les circuits bios et circuits courts, alors que ces derniers en particulier, avaient connu une forte croissance d'activité lors de la crise du COVID. La dégradation rapide de la

situation des entreprises Kelbongoo et Romale (Tomato) fin 2022, les difficultés de Comptoir de Campagne et d'Alancienne, sont au moins en partie le résultat de ce retournement du marché dans le secteur alimentaire, qui n'avait pas été anticipé par ces entreprises

13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022

Evolution du Capital de la Société

Le capital de la société n'a pas évolué depuis le 31/12/2022.

Depuis début 2023, des investissements, ont été versé à hauteur de 1 409 928 Euros :

Entité	Type d'investissement	Accélération / Développement	Montant de l'investissement	Type de structure	Date d'engagement
Dook	Capital	Accélération	250 470	SAS	
Dook	OC	Accélération	250 470	SAS	
FPS InvESS't PACA	Appel de fond	Accélération	105 000	SAS	09/03/2023
Label Emmaüs	Titres participatifs	Accélération	200 000	Coopérative	15/05/2023
LAFAAAC	Compte Courant		50 000	SAS	23/06/2023
Ring Mission	Appel de fonds	Accélération	44 000	SAS	28/01/2023
Sunna Design	OC	Accélération	100 000	SAS	27/03/2023
Vesto	Bon de souscription d'action	Accélération	759 924	SAS	08/02/2023
Work for Good	Capital	Accélération	200 003	SAS	31/03/2023
YMoney	Capital	Accélération	249 999	SAS	17/02/2023

Sorties et Remboursements :

Depuis début 2023, aucun remboursement n'a été réalisé.

Entité	Type d'investissement Initial	Accélération / Développement	Montant Brut du remboursement	Type de structure	Date de l'investissement initial	Date de remboursement

14. PERSPECTIVE 2023

Le Fonds vise à investir 5 M€ au moins en 2023. Les investissements seront préférentiellement orientés sur les secteurs les plus résilients et créateurs de valeur, mis en lumière par une analyse sectorielle du portefeuille : économie circulaire, finance à impact.

Le 10 mars 2023 marque le jour de la faillite de Silicon Valley Bank, la banque spécialisée dans le financement de start-up du secteur des nouvelles technologies. Quelques jours plus tard, les autorités suisses ont été contraintes d'afficher leur soutien à Crédit Suisse qui avait vu son cours chuter jusqu'à 30%. Les premières études menées sur ces deux événements révèlent une absence d'impact direct sur Abeille Impact Investing France. Toutefois, nous restons vigilants quant à l'évolution de la situation.

15. RÉMUNÉRATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS DE LA SOCIETE DE GESTION

La politique de rémunération de la SGP INCO VENTURES est conforme à la directive AIFM.

Le montant total des Salaires et Traitements distribués à 14 bénéficiaires pour l'exercice social de la société de gestion, clos le 31 décembre 2022, s'est élevé à 682 958 euros (rémunérations brutes uniquement, pas de rémunérations variables).

Aucun intéressement aux plus-values n'a été versé au cours de l'exercice 2022.

16. INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS FINANCIERS VISES A L'ARTICLE 9 DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 (SFDR)

La SAS Abeille Impact Investing France est un produit financier qui a pour objectif l'investissement durable tel que visé à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR).
Plus spécifiquement, la SAS Abeille Impact Investing France a pour objectif d'investir dans des entreprises ayant une finalité sociale, sociétale ou environnementale, et dans des associations et entreprises solidaires ou d'utilité sociale qui ont une activité économique, sans causer de préjudice important aux autres objectifs environnementaux et sociaux, et qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance conformes, dans la mesure du possible au regard de la classe d'actif ciblée, aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Abeille Impact Investing France est également agréé "solidaire" au sens de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Afin de répondre à l'objectif d'investissement durable de la SAS Abeille Impact Investing France, Inco Ventures réalise pour chaque investissement une due diligence d'impact et extra-financière complète avec sa méthodologie Inco Ratings, et prend en compte les principales incidences négatives sur les risques de durabilité. La SAS Abeille Impact Investing France n'investit pas dans des entreprises qui ont une notation extra-financière inférieure à BBB.

Les informations sur l'investissement durable pour la SAS Abeille Impact Investing France visées à l'article 11, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088 sont disponibles dans l'Annexe I : « Rapport d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) ».

17. INFORMATIONS RELATIVES AUX REGLEMENTS (UE) 2020/852 (TAXINOMIE)

La SAS Abeille Impact Investing France n'a pas vocation à investir dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux tels qu'énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 et son objectif d'alignement à la Taxinomie de l'UE est de 0%.
Ainsi, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

18. TRANSPARENCE CONCERNANT LES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

INCO Ventures prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au niveau de la société de gestion et chacun des fonds gérés, y compris la SAS Abeille Impact Investing France. INCO Ventures a notamment établi la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de la SAS Abeille Impact Investing France. La déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre 2022. Elle inclut notamment les indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 et les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des sociétés.

Les informations détaillées sur la prise en compte des incidences négatives sont disponibles dans l'Annexe I : « Rapport d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) » et sur le site Internet de Inco Ventures.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.

Jean-Michel LÉCUYER,
Directeur Général d'INCO VENTURES Président
d'ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE

ANNEXE I

Rapport d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR)

EXERCICE 2022

Dénomination du produit: Abeille Impact Investing France

Identifiant d'entité juridique: SAS-SCR (Autres FIA) SIREN : 803 204 312

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribute à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de prejudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomies de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ **Yes**	☐ **No**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 52 %** (du montant restant investi hors liquidité et CAT)

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ dans des activités écnomiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: 78%** (hors liquidité et CAT)

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité

Sur l'exercice clos le 31/12/2022, la totalité des investissements de la SAS Abeille Impact Investing France (hors liquidité et fonds) contribue à son objectif d'investissement durable avec une note Inco Rating (ou équivalent) supérieure ou égale à BBB (soit supérieure à 12/20). Sur la période, la SAS Abeille Impact Investing France a investi **4 617 K€** (montant décaissé) dans 15 entreprises et 2 fonds d'investissement (Ring Mission et Invess't PACA). La note Inco Rating moyenne de ces investissements est **14,8/20, soit A** (hors fonds Ring Mission). Les fonds Ring Mission et Invess't PACA ont par ailleurs fait l'objet d'une analyse afin de s'assurer de la qualité de la thèse d'impact.

Investissements	Notation Inco Rating (/20)	Montant investi en 2022
Ludocare	16,5	283 338 €
Lendahand	16,5	500 053 €
Comptoir de Campagne	15,7	80 192 €
Envie Autonomie	15,5	112 288 €
Simplon.co	15,4	177 600 €
Plateau Urbain	15,3	300 000 €
Comme les autres	15,0	200 000 €
Exoneo	15,0	199 998 €
Bellevilles	15,0	500 000 €
Phenix	14,9	336 728 €
Gifts for Change	14,9	100 000 €
YesYes	13,4	444 409 €
Kelbongoo	13,3	100 000 €
LearnEnjoy	13,1	100 437 €
Lita.co (ex-1001Pact)	12,1	200 000 €
Fonds Invess't PACA	[redacted]	360 000 €
RING MISSION		622 208 €
Total général	**14,8**	**4 617 251 €**

Ces investissements contribuent au respect des objectifs de durabilité du portefeuille. Au 31/12/2022, la quasi totalité des investissements réalisés, soit un montant de 36 488 K€ (hors liquidité), affichent en effet une notation Inco Rating (ou équivalent) supérieure ou égale à BBB (supérieure à 12/20). Une seule participation (SCOPELEC) affiche une note inférieure à 12/20 (11,9/20) en raison d'une pondération des différentes composantes de la notation Inco Rating légèrement différente au moment de l'investissement. De plus, les investissements dans les fonds Ring Mission et Invess't PACA ont fait l'objet de due diligence sur les aspects ESG et impact de leurs thèses d'investissement. Enfin, Inco Ventures intervient en tant que conseiller en investissement financier pour les fonds Nov'ESS et Invess't PACA et s'assure que tous les investissements recommandés à l'équipe de gestion affichent une notation Inco Rating supérieure ou égale à BBB (supérieure à 12/20).

Entités	Notation Inco Rating (/20)	Montant restant investi au 31/12
Café Michel	17,1	150 000 €
Modetic (L'Equipe 1083)	17,1	500 000 €
Groupe ID'EES	16,7	649 859 €
1D Lab	16,5	200 000 €
Ludocare	16,5	283 338 €
UpCycle	16,5	421 905 €
Lendahand	16,5	500 052 €
Enercoop	16,3	505 000 €
SCIC 3 Colonnes	16,2	500 000 €
Coq en pâte	16,2	615 744 €
RogerVoice	15,9	400 207 €
Archer	15,9	150 000 €
Oasis 21	15,9	300 000 €
Etic	15,8	699 997 €
LAFAAAC	15,7	500 041 €
Ecomouton	15,7	315 934 €
Comptoir de Campagne	15,7	399 161 €
Oncovia	15,6	455 038 €
Envie Autonomie	15,5	112 288 €
Simplon.co	15,4	1 247 519 €
Homaj / Solaire Box / Scitior	15,4	400 050 €
Betterfly	15,4	399 949 €
Plateau Urbain	15,3	300 000 €
Klaxit	15,1	300 005 €
Optima	15,1	564 194 €
Moulinot	15,1	1 000 469 €
Label Emmaüs	15,1	200 000 €
Waste is More	15,0	174 900 €
Karethic	15,0	698 260 €
Comme les autres	15,0	200 000 €
Exoneo	15,0	399 994 €
Smart and Blue (Hydrao)	15,0	590 001 €
DreamAct	15,0	399 962 €
Entoma	15,0	999 459 €
Bellevilles	15,0	500 000 €
Matrice	14,9	250 000 €
Gifts for Change	14,9	449 795 €
Telegrafik	14,9	300 019 €
Phenix	14,9	951 524 €
Ethical Property Europe	14,8	250 074 €
Vendredi	14,6	999 999 €
Goshaba	14,6	439 999 €
Kawaa	14,5	298 439 €
Upowa	14,5	457 118 €
Les Cuistots Migrateurs	14,4	216 516 €
Base	14,4	496 121 €
Lemon Tri	14,2	550 002 €
DOOK	14,1	965 640 €
Sunna Design	14,0	700 000 €
IADYS	14,0	300 040 €
Auticiel	13,9	199 900 €
Immobilier Solidaire et Associatif	13,5	200 000 €
Alancienne	13,4	600 040 €
Residservice	13,4	300 000 €
Tomato&Co - Romale	13,4	199 996 €
YesYes	13,4	1 244 423 €
Kelbongoo	13,3	574 926 €
LearnEnjoy	13,1	350 439 €
ALYL Sécurité Incendie	12,7	949 964 €
Veyret Techniques Découpe	12,5	500 000 €
Lita.co (ex-1001Pact)	12,1	795 080 €
Scopelec	11,9	1 000 000 €
RING MISSION	[redacted]	622 208 €
Fonds Invess't PACA		675 000 €
Novess		4 617 819 €
Total général	**14,8**	**36 488 407 €**

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?***

Abeille Impact Investing France a pour objectif d'investir dans des entreprises ayant une finalité sociale, sociétale ou environnementale, et dans des associations et entreprises solidaires ou d'utilité sociale qui ont une activité économique, sans causer de préjudice important aux autres objectifs environnementaux et sociaux, et qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance conformes, dans la mesure du possible au regard de la classe d'actif ciblée, aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Abeille Impact Investing France a également pour objectif d'obtenir l'agrément d'entreprise "solidaire" au sens de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Afin de répondre à l'objectif d'investissement durable de Abeille Impact Investing France, Inco Ventures réalise pour chaque investissement une due diligence d'impact et extra-financière complète avec sa méthodologie Inco Ratings (dont la synthèse des 15 points d'analyse est ci-dessous).

L'évaluation de l'impact environnemental et/ou social est réalisée ci-après en cinq parties, qui correspondent aux 5 dimensions d'analyse d'impact de l'Impact Management Project (IMP), standard international d'évaluation d'impact. Les 12 premiers champs d'analyse Inco Ratings ont été ordonnés et adaptés pour s'intégrer dans le cadre d'analyse de l'IMP.

L'évaluation des préjudices potentiels de l'investissement sur les autres objectifs environnementaux et sociaux ainsi que des pratiques de gouvernance de l'investissement est réalisée ci-après dans les trois derniers champs d'analyse Inco Ratings qui synthétisent l'analyse extra financière de l'entreprise sur les 3 axes E (Environnement), S (Social) et G (Gouvernance). Cette analyse est réalisée à partir d'un questionnaire ESG renseigné par les participations. Elle comprend les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives.

L'analyse Inco Ratings permet ensuite d'attribuer une note aux investissements, laquelle est comprise entre AAA et D. Seules les entreprises ayant reçu les meilleures notes (supérieure ou égale à BBB (12/20)) sont retenues.

Les due diligences d'impact et extra-financière réalisées sur les investissements les plus anciens n'appliquent pas la méthodologie décrite ci-dessus mais ont été réalisés selon des méthodologies équivalentes, améliorées d'année en année, grace à l'expérience accumulée par Inco Ventures en matière d'analyse d'impact et extra-financière. Ces méthodologies ne sont pas reprises dans le présent document. La notation totale des investissements réalisés sous les anciennes méthodologies devaient également être supérieure ou égale à BBB (12/20).

Analyse IMP	Champ d'analyse MESIS	Coef.	Note / 4
Quoi ?	1 – Ampleur du besoin social	1,4	
	2 – Pertinence de l'action analysée	1,4	
	3 – Caractère innovant	1,2	
	Moyenne Note/4 : Quoi ?	**4**	
Qui ?	4 – Niveau de besoin des cibles	2	
	5 – Ancrage territorial	2	
	Moyenne Note/4 : Qui ?	**4**	
Combien ?	6 – Qualité de la mesure d'impact	1	
	7 – Potentiel de changement d'échelle	1	
	8 – Efficacité de l'action	1	
	9 – Efficience de l'action	1	
	Moyenne Note/4 : Combien ?	**4**	
Contribution ?	10 – Valeur ajoutée de l'action	2	
	11 – Additionnalité du financement	2	
	Moyenne Note/4 : Contribution ?	**4**	
Risques ?	12 – Anticipation des effets négatifs et controverses	1	
	13 – Création et qualité de l'emploi	1	
	14 – Qualité de la gouvernance	1	
	15 – Qualité des pratiques environnementales	1	
	Moyenne Note/4 : Risques ?	**4**	
	Note Totale	**20**	BBB

18 *exclu à 20 inclus = AAA, 16 à 18 = AA, 14 à 16 = A, 12 à 14 = BBB, 10 à 12 = BB, 8 à 10 = B, 6 à 8 = CCC, 4 à 6 = CC, 2 à 4 = C, 0 à 2 = D)*

Classification IMP	C

A = Agit pour éviter des impacts négatifs

B = Bénéficie aux parties prenantes

C = Contribue aux Solutions

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les incidences négatives sont prises en compte en amont des investissements dans les champs d'analyse 12. Anticipation des effets négatifs et controverses, 13. Création et qualité de l'emploi, 14. Qualité de la gouvernance et 15. Qualité des pratiques environnementales de la méthodologie Inco Ratings (décrite ci-dessus). En effet, le questionnaire ESG renseigné par les cibles intègre notamment les indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'annexe I et les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I (cf. section Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?). Ils intègrent également d'autres indicateurs pertinents aux regard de la typologie des investissements. Ces indicateurs participent à la note finale attribuée aux investissements.

Les incidences négatives font également l'objet d'un suivi annuel tant que l'investissement est en portefeuille. Le questionnaire ESG est envoyé annuellement aux participations.

Les principals incidences negatives correspondent aux incidences negatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lute contre la corruptioin et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

La société de gestion s'attache à analyser et exclure les entreprises qui enfreignent les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ces points sont particulièrement couverts par les champs d'analyse 12. Anticipation des effets négatifs et controverses, 13.Qualité de l'emploi et des relations sociales et 14. Qualité de la gouvernance. Les analyses réalisées s'appuient sur les données collectées auprès de l'entreprise pendant la phase de Due Diligence puis annuellement à partir du questionnaire ESG sus-mentionné.

A titre indicatif, pour Abeille Impact Investing France, la note moyenne agrégée sur les champs d'analyse 12. Anticipation des effets négatifs et controverses, 13.Qualité de l'emploi et des relations sociales et 14. Qualité de la gouvernance est de 13,6 sur 20 (pour les entreprises ayant fait l'objet d'une notation Inco Rating et donc en excluant le entreprises ayant fait l'objet d'une analyse sous d'anciennes méthodologies) avec une moyenne par entitée allant de 9,1 à 18,3 sur 20.

La campagne de collecte des données sur les principales incidences négatives permet d'illustrer la prise en compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

Tableau 1

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité			Élément de mesure	Unité	Incidences [année n]	% de couverture (pondéré)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel	10.	**Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales**	*Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*	% Oui	**0,00**	69%	L'activité de Abeille Impact Investing France est centrée sur des entreprises contribuant au développement durable avec un impact environnemental et/ou social positif. Ces entreprises sont donc sensibles à ces sujets. De plus, leur taille réduite les rends moins sensibles à ce type de violation.	Inco Ventures s'assure lors de la sélection des investissements puis via son engagement actionnarial de l'absence de violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
	11.	**Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**	*Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations*	% Oui	**97,62**	61%	L'activité de Abeille Impact Investing France est centrée sur des entreprises contribuant au développement durable avec un impact environnemental et/ou social poitif. Ces entreprises sont donc sensibles à ces sujets. De tels politiques ne sont pas forcément adapté à la taille de ces sociétés.	Inco Ventures s'assure lors de la sélection des investissements puis via son engagement actionnarial de l'absence de violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à évalue, en tenant de compte de la taille des sociétés cibles, les pratiques en matière de bonne gouvernance et d'emploi, afin d'encourager les bonnes pratiques.
	12.	**Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé**	*Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements*	%	**7,45**	55%	Pas d'explication.	Inco Ventures encourage dans son engagement actionnarial la diminution des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.
	13.	**Mixité au sein des organes de gouvernance**	*Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres*	%	**72,07**	67%	Pas d'explication.	Inco Ventures encourage dans son engagement actionnarial l'intégration de femmes aux organes de gouvernance des sociétés.
	14.	**Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)**	*Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées*	% Oui	**0,00**	71%	Aucune société bénéficiaire d'investissements ne participe à la fabrication ou à la vente d'armes.	Abeille Impact Investing France n'investit pas dans des sociétés qui sont susceptibles de participer à la fabrication ou à la vente d'armes.

Tableau 3

Questions sociales et de personnel	1	**Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail**	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	%	**42,38**	69%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, et ont un faible taux d'accidents.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, notamment dans les activités fortement exposées à ce type d'accidents.
	2	**Taux d'accidents**	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	% / M€ revenue	**0,16**	57%	Pas d'explication.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, notamment dans les activités fortements exposées à ce type d'accidents.
	3	**Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies**	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	Number	**160,84**	63%	Pas d'explication.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, notamment dans les activités fortements exposées à ce type d'accidents.
	4	**Absence de code de conduite pour les fournisseurs**	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)	%	**66,01**	67%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour mettre en place des code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé).	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à adopter des bonnes pratiques envers les fournisseurs, et lorsque leur la taille de l'entreprise le justifie à mettre en place un code de conduite pour les fournisseurs.
	5	**Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel**	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	%	**70,75**	59%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour mettre en place ce type de mécanisme. La petite taille des entreprises permet cependant de régler les différends ou plaintes au cas par cas.	Inco Ventures peux accompagner les entreprises dans le règlement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel et, de part son engagement actionnarial, encourage la mise en œuvre de bonne pratique en la matière.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

INCO Ventures prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au niveau de la société de gestion et chacun des fonds gérés, y compris Abeille Impact Investing France. INCO Ventures a notamment établi la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de la SAS-SCR Abeille Impact Investing France. La déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre 2022. Elle inclut notamment les indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 et les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, applicables aux investissements dans des sociétés.

Critères de sélection et évaluation des investissements : Les principales incidences négatives sont prises en compte lors de la sélection des investissements dans les champs d'analyse 12. Anticipation des effets négatifs et controverses, 13. Création et qualité de l'emploi, 14. Qualité de la gouvernance et 15. Qualité des pratiques environnementales de la méthodologie Inco Ratings (décrite ci-dessus). Ces champs d'analyse sont évalués à partir d'un questionnaire ESG (questionnaire ESG de France Invest enrichi par Inco Ventures) renseigné par les cibles qui intègre notamment les indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 et les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 portant sur les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, l'eau, les déchets et les questions sociales et de personnel.

Les questionnaires ESG intègrent également d'autres indicateurs pertinents aux regard de la typologie des investissements. Ces indicateurs participent donc à l'attribution d'une note de "Risques ESG" sur 4 à la société cible qui participera à la note finale Inco Rating attribuée aux investissements (pour 20% de la note finale).

Ainsi, Inco Ventures réalise, lors des due-diligences, une évaluation ESG (et impact) approfondie pour chaque opportunité d'investissement, en analysant les risques et les opportunités ESG associés à chaque entreprise cible.

Collecte de données : Inco Ventures a mis en place un processus de collecte de données ESG fiable en utilisant la plateforme Greenscope. La plateforme Greenscope permet d'envoyer directement le questionnaire ESG préalablement intégré à l'ensemble des entreprises cibles de la collecte afin de récupérer les données à la source. Afin de s'assurer de la fiabilité des données récupérées, l'équipe d'investissement d'Inco Ventures vérifie avec les entreprises les réponses renseignées lors d'un point annuel également dedié à la collecte des données d'impact.

Pilotage et évaluation de la performance : Inco Ventures réalise un suivi régulier de la performance extra-financière et impact des investissements en utilisant des indicateurs clés de performance (KPI) et en fixant des objectifs de progrès sur une "feuille de route d'impact" assortie d'objectifs chiffrés sur la période d'investissement (5 ans, le plus souvent) pour chacun des indicateurs définis et un "plan d'action ESG" dès lors que l'analyse réalisée lors de l'investissement aurait révélé des points d'amélioration dans les pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance de l'entreprise.

Les entreprises réalisent un reporting annuel sur les indicateurs d'impact figurant dans la "feuille de route", et sur leurs pratiques ESG (questionnaire ESG). Un indice d'atteinte des objectifs d'impact, en %, est établi et la progression des indicateurs depuis l'investissement est calculée.

L'équipe d'investissement échange avec les entreprises sur les résultats obtenus, au regard des objectifs figurant dans la feuille de route d'impact et dans le plan d'action ESG afin d'identifier des écarts, de rechercher les causes de ceux-ci, de définir un plan de remédiation et/ou de ré-ajuster les

objectifs. Elle propose également un échange sur l'atteinte des objectifs d'impact et les actions ESG dans le cadre du comité stratégique de l'entreprise, au moins 2 fois par an.

Rapport et divulgation: Inco Ventures respecte les échéances réglementaires en matière de reporting ESG, en préparant les rapports périodiques sur la durabilité du fonds, y compris les informations sur les "principales incidences négatives" et leur intégration dans nos investissements.

Déclaration relative aux principales incidences négatives :

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Tableau 1

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité			Élément de mesure	Unité	Incidences [année n]	% de couverture (pondéré)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.	**Émissions de GES**	*Émissions de GES de niveau 1*	tCO2e	**337,80**	24%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises ne mesurent pas systématiquement leurs émissions de GES.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mesurer leurs émissions de GES, puis à mettre en place des plans de réduction des émissions de GES.
			Émissions de GES de niveau 2	tCO2e	**361,12**	23%		
			Émissions de GES de niveau 3	tCO2e	**2484,56**	26%		
			Émissions totales de GES	tCO2e	**3183,48**	31%		
	2.	**Empreinte carbone**	*Empreinte carbone*	tCO2e/M€ investi	**386,20**	31%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises ne mesurent pas systématiquement leurs empreinte carbone.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mesurer leur empreinte carbone, puis à mettre en place des plans de réduction de cette dernière.
	3.	**Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements**	*Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements*	tCO2e/M€ CA	**5551,39**	31%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises ne mesurent pas systématiquement leurs émissions de GES.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mesurer leurs émissions de GES, puis à mettre en place des plans de réduction des émissions de GES.
	4.	**Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles**	*Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles*	% Oui	**0,00**	71%	L'activité de Abeille Impact Investing France est centrée sur des entreprises contribuant au développement durable avec un impact environnemental et/ou social positif. Ces entreprises n'ont donc aucune relation avec le secteur des combustibles fossiles.	Abeille Impact Investing France n'investit pas dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.
	5.	**Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable**	*Part de la consommation et de production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie*	%	**36,84**	32%	L'activité de Abeille Impact Investing France est centrée sur des entreprises contribuant au développement durable avec un impact environnemental et/ou social positif. Ces entreprises sont donc sensibles à la consommation et à la production d'énergie renouvelable.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à consommer et produire de l'énergie renouvelable.
	6.	**Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique**	*Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique*	MWh/M€ CA	**0,98**	69%		
Biodiversité	7.	**Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité**	*Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones*	% Oui	**26,50**	2%	Le faible taux de retour sur cette indicateur est lié à la faible taille des entreprises cibles de Abeille Impact Investing France. Les entreprises ne sont pas suffisamment matures pour aborder ce sujet.	
Eau	8.	**Rejets dans l'eau**	*Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée*	tonnes/M€ investi	**0,00**	42%	Aucun rejets dans l'eau des sociétés bénéficiaires d'investissements.	Non applicable.
Déchets	9.	**Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs**	*Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée*	tonnes/M€ investi	**0,00**	63%	Pas de déchet dangereux ou radioactif produit pas les sociétés bénéficiaires d'investissements.	Non applicable.
Les questions sociales et de personnel	10.	**Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales**	*Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*	% Oui	**0,00**	69%	L'activité de Abeille Impact Investing France est centrée sur des entreprises contribuant au développement durable avec un impact environnemental et/ou social positif. Ces entreprises sont donc sensibles à ces sujets. De plus, leur taille réduite les rends moins sensibles à ce type de violation.	Inco Ventures s'assure lors de la sélection des investissements puis via son engagement actionnarial de l'absence de violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
	11.	**Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**	*Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations*	% Oui	**97,62**	61%	L'activité de Abeille Impact Investing France est centrée sur des entreprises contribuant au développement durable avec un impact environnemental et/ou social poitif. Ces entreprises sont donc sensibles à ces sujets. De tels politiques ne sont pas forcément adapté à la taille de ces sociétés.	Inco Ventures s'assure lors de la sélection des investissements puis via son engagement actionnarial de l'absence de violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à évalue, en tenant de compte de la taille des sociétés cibles, les pratiques en matière de bonne gouvernance et d'emploi, afin d'encourager les bonnes pratiques.
	12.	**Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé**	*Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements*	%	**7,45**	55%	Pas d'explication.	Inco Ventures encourage dans son engagement actionnarial la diminution des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.
	13.	**Mixité au sein des organes de gouvernance**	*Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres*	%	**72,07**	67%	Pas d'explication.	Inco Ventures encourage dans son engagement actionnarial l'intégration de femmes aux organes de gouvernance des sociétés.
	14.	**Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)**	*Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées*	% Oui	**0,00**	71%	Aucune société bénéficiaire d'investissements ne participe à la fabrication ou à la vente d'armes.	Abeille Impact Investing France n'investit pas dans des sociétés qui sont susceptibles de participer à la fabrication ou à la vente d'armes.

Tableau 2								
Émissions	4.	**Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone**	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	%	**90,53**	72%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour prendre des initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mesurer leurs émissions de carbone, puis à mettre en place des plans de réduction.

Tableau 3								
Questions sociales et de personnel	1	**Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail**	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	%	**42,38**	69%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, et ont un faible taux d'accidents.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, notamment dans les activités fortement exposées à ce type d'accidents.
	2	**Taux d'accidents**	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	% / M€ revenue	**0,16**	57%	Pas d'explication.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, notamment dans les activités fortements exposées à ce type d'accidents.
	3	**Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies**	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	Number	**160,84**	63%	Pas d'explication.	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à mettre en place des politiques de prévention des accidents du travail, notamment dans les activités fortements exposées à ce type d'accidents.
	4	**Absence de code de conduite pour les fournisseurs**	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)	%	**66,01**	67%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour mettre en place des code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé).	Inco Ventures par son engagement actionnarial encourage les entreprises dans lesquelles les fonds gérés ont investi à adopter des bonnes pratiques envers les fournisseurs, et lorsque leur la taille de l'entreprise le justifie à mettre en place un code de conduite pour les fournisseurs.
	5	**Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel**	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	%	**70,75**	59%	Abeille Impact Investing France investit dans des entreprises non cotées en amorçage ou en développement. En raison de leur taille, ces entreprises n'ont pas forcément la maturité suffisante et les moyens pour mettre en place ce type de mécanisme. La petite taille des entreprises permet cependant de régler les différends ou plaintes au cas par cas.	Inco Ventures peux accompagner les entreprises dans le règlement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel et, de part son engagement actionnarial, encourage la mise en œuvre de bonne pratique en la matière.

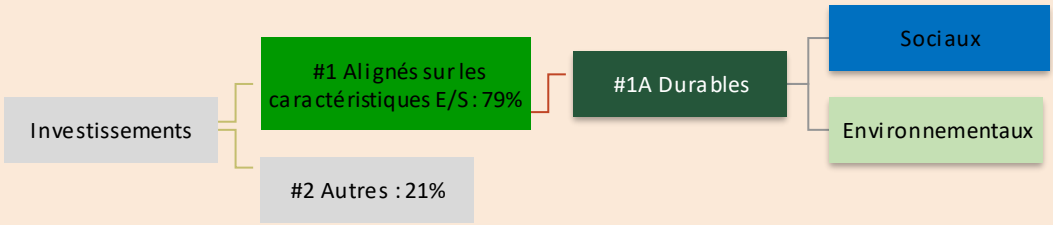
Quels ont été les principaux investissements de ce produits

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: *2022*.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs (montant investi / actif net)	Pays
RING MISSION	Banques, assurances, services financiers	1,3%	France
Lendahand	Banques, assurances, services financiers	1,0%	France
Bellevilles	Immobilier	1,0%	France
YesYes	Environnement, récupération, tri, recyclage, traitement des dé	0,9%	France
Fonds Invess't PACA	Banques, assurances, services financiers	0,7%	France
Phenix	Informatique	0,7%	France
Plateau Urbain	Immobilier	0,6%	France
Ludocare	Santé, prévention, action sociale, handicap	0,6%	France
Comme les autres	Associations	0,4%	France
Lita.co (ex-1001Pact)	Banques, assurances, services financiers	0,4%	France
Exoneo	Ingénieurs d'études et de recherche, chercheurs	0,4%	France
Simplon.co	Enseignement, formation	0,4%	France
Envie Autonomie	Santé, prévention, action sociale, handicap	0,2%	France
LearnEnjoy	Informatique	0,2%	France
Kelbongoo	Agroalimentaire	0,2%	France

Quelle était la propotion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
Les investissements réalisés par la SAS Abeille Impact Investing France dans les entreprises et dans les fonds d'investissement entre dans cette catégorie. Tous les investissements sont durables sur le plan social et/ou sur le plan environnemental (sans être aligné à la Taxinomie de l'UE). A noter que le fonds est agréé ESUS, et est donc de ce fait investi à hauteur de 35% au moins de son actif dans des entreprises de l'ESS, et à 25% dans des entreprises solidaires d'utilité sociale.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. Est inclut à cette categorie la poche de liquidité de la SAS Abeille Impact Investing France, à savoir la liquidité et les placements en compte à terme.

L'allocation des actifs a été calculé à partir de la valeur de marché des différents instruments financiers detenus et de l'actif net (valeur de marché / actif net).

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Enc e qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.
Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Secteurs économiques des investissements réalisés sur 2022
Agroalimentaire
Kelbongoo
Comptoir de Campagne
Associations
Comme les autres
Banques, assurances, services financiers
RING MISSION
Lendahand
Fonds Invess't PACA
Lita.co (ex-1001Pact)
Commerce de détail, grande distribution
Gifts for Change
Enseignement, formation
Simplon.co
Environnement, récupération, tri, recyclage, traitement des déchets, matériaux, de l'eau
YesYes
Immobilier
Bellevilles
Plateau Urbain
Informatique
Phenix
LearnEnjoy
Ingénieurs d'études et de recherche, chercheurs
Exoneo
Santé, prévention, action sociale, handicap
Ludocare
Envie Autonomie

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La SAS Abeille Impact Investing France n'a pas vocation à investir dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux tels qu'énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 et son objectif d'alignement à la Taxinomie de l'UE est de 0%.

Ainsi, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La SAS Abeille Impact Investing France n'a pas vocation à investir dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux tels qu'énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 et son objectif d'alignement à la Taxinomie de l'UE est de 0%.
La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE est de 52% des montants restants investis (hors liquidité et CAT). En effet, 35 entreprises sur 65 (y compris les fonds) en portefeuille ont un objectif environnemental sans être alignées sur la taxinomie de l'UE.
50% des entreprises en portefeuille (en nombre d'entreprise) ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20 sur le champ d'analyse "15. Qualité des pratiques environnementales" de la méthodologie Inco Ratings (décrite ci-dessus) et cela, sans avoir pour autant nécessairement un objectif environnemental ni être nécessairement alignés sur la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Au 31/12/2022, la quasi totalité des investissements de la SAS Abeille Impact Investing France (hors liquidité et OPCVM) contribue à son objectif d'investissement durable avec une note Inco Rating (ou équivalent) supérieure ou égale à BBB (soit supérieure à 12/20) (à l'exception d'une entreprise en portefeuille qui a une note inférieure en raison de l'utilisation d'une ancienne méthodologie).
La proportion d'investissements durables ayant un objectif social est de 78% des montants restants investis (hors liquidité et CAT) ou de 62% en excluant les fonds d'investissement. En effet, 50 entreprises sur 65 (y compris les fonds) en portefeuille ont un objectif social.

De plus, 68% des entreprises en portefeuille (en nombre d'entreprise) ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20 sur le champ d'analyse "13. Création et qualité de l'emploi" de la méthodologie Inco Ratings (décrite ci-dessus), et sont donc particulièrement durable sur le plan social.

De plus, pour rappel, la SAS Abeille Impact Investing France est agréé ESUS, elle doit être investi à hauteur de 35% au moins de son actif dans des entreprises de l'ESS, et à 25% dans des entreprises solidaires d'utilité sociale. Sur 2022, 43% des investissements réalisés (en montant investi) le sont dans des entreprises agréées ESUS, et 46% des investissements réalisés le sont dans des entreprises de l'ESS.

Enfin, au 31/12/2022, 49% des sommes restant investies dans des entreprises est investi dans des entreprises de l'ESS et 39% dans des entreprises solidaires d'utilité sociale.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autre", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements inclus dans la catégorie "autre" correspondent à la poche de liquidité de la SAS Abeille Impact Investing France, et notamment aux liquidités permettant de répondre aux demandes de rachat des investisseurs et de réaliser les futurs investissements. Au 31/12/2022, la poche de liquidité représente 8 412 K€ (soit 17% de l'actif net) et était composée de:

- 1 412 K€ de liquidité (comptes courants professionnels);
- 7 000 K€ placés sur des comptes à terme.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales sur l'année 2022, Inco Ventures a mis en oeuvre la méthodologie Inco Ratings, une méthodologie de pilotage et d'évaluation de l'Impact et de l'ESG, sur la SAS Abeille Impact Investing France. La méthodologie Inco Ratings est composée de 5 étapes :

ETAPE 1 : Evaluation globale du Projet selon 15 champs d'analyse

Cette étape permet de caractériser, au moment de la due diligence, avant décisions d'investissement ou de soutien :

- Les besoins sociaux ou environnementaux adressés et les populations ou problématiques ciblées

- La réponse à ces besoins élaborée par l'entreprise : pertinence, efficience, valeur ajoutée, ainsi qu'un certain nombre de questions connexes qui contribuent à caractériser le "potentiel d'impact" (degré d'innovation, scalabilité, ancrage territorial, qualité de la mesure d'impact…)

- Une analyse de l'additionnalité espérée pour l'investissement à réaliser

- Les pratiques ESG de l'entreprise, notamment au regard des "principales incidences négatives" susceptibles de révéler, au delà des sujets principaux adressés en terme d'impact, ses pratiques socialement ou environnementalement vertueuses, ou a contrario des incidences sociales ou environnementales négatives, et/ou des risques de controverse, de gouvernance….

ETAPE 2 : Identification des objectifs stratégiques d'impact et des indicateurs associés

Sur la base de cette analyse et en coopération avec la direction de l'entreprise-cible, cette étape permet d'identifier l'ensemble des impacts significatifs, positifs et négatifs, liés à l'action de l'entreprise, et d'identifier les indicateurs correspondants :

- Les "objectifs stratégiques d'impact" que se fixe l'entreprise sont identifiés, et systématiquement reliés aux ODD et cibles les ODD sur lesquels l'entreprise veut agir,

- Le ou les indicateurs d'impact qui caractériseront l'atteinte (ou non) de chacun des objectifs stratégiques d'impact, sur la période d'investissement ou d'accompagnement de l'entreprise, sont définis. La qualité de chacun de ces indicateurs est évaluée : méthodologie de collecte des données à mettre en oeuvre, indice de fiabilité des données collectées. Une partie de ces indicateurs sont communs à plusieurs entreprises en portefeuille : ils font partie des indicateurs agrégeables de la base INCO Ratings ; ils figureront ainsi dans les reportings consolidés par portefeuille d'investissement. Une autre partie peut être spécifique à l'entreprise et à son impact.

ETAPE 3 : Feuille de route d'impact et Plan d'action ESG

Après identification des objectifs stratégiques et indicateurs d'impact, INCO Ventures établit avec le dirigeant :

- une "feuille de route d'impact" assortie d'objectifs chiffrés sur la période d'investissement (5 ans, le plus souvent) pour chacun des indicateurs définis,

- un "plan d'action ESG" dès lors que l'analyse réalisée à l'étape 1 aurait révélé des points d'amélioration dans les pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance de l'entreprise.

ETAPE 4 : Suivi annuel de l'atteinte des objectifs par entreprise

La feuille de route d'impact et le plan d'action ESG sont les supports du dialogue régulier de l'équipe INCO Ventures avec l'entreprise sur ces sujets :

- reporting annuel par l'entreprise sur les indicateurs d'impact figurant dans la feuille de route, et sur ses pratiques ESG. Un indice d'atteinte des objectifs d'impact, en %, est établi ; la progression des indicateurs depuis l'investissement est calculée.

- échange avec INCO sur les résultats obtenus, au regard des objectifs figurant dans la feuille de route d'impact et dans le plan d'action ESG : identification des écarts, recherche des causes de ceux-ci, définition d'un plan de remédiation et/ou ré-ajustement des objectifs

- Nous proposons un échange sur l'atteinte des objectifs d'impact et les actions ESG dans le cadre du comité stratégique de l'entreprise, au moins 2 fois par an.

ETAPE 5 : Reporting consolidé annuel d'impact et ESG au niveau du portefeuille

La collecte de l'ensemble des données de reporting Impact et ESG des entreprises d'un portefeuille, permet l'établissement du reporting consolidé (réalisations et résultats quantitatifs par cible ODD, pour les indicateurs d'impact), au niveau du portefeuille du Fonds d'investissement. Un indicateur consolidé (% moyen d'atteinte des objectifs) est établi pour l'ensemble du portefeuille.

Outil :

De plus, Inco Ventures a utilisé la plateforme Greenscope pour le recueil et le traitement des données ESG de l'exercice 2022. Inco Ventures a intégré son propre questionnaire ESG, soit le questionnaire ESG France Invest enrichi incluant notamment les indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'annexe I et les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I (cf. section Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?). ainsi que d'autres indicateurs pertinents aux regard de la typologie des investissements, à la plateforme Greenscope. La plateforme permet ensuite d'envoyer ce questionnaire à l'ensemble des participations afin de collecter annuellement leurs données ESG.

Cette plateforme va également permettre à l'équipe d'investissement de disposer d'un outil de pilotage des pratiques en matière ESG des entreprises en portefeuille, et donc d'améliorer l'accompagnement de ces dernières dans la prise en compte de critères ESG.